



REPUBLIQUE DU BENIN

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

EXERCICE 2021



**DIRECTION DE L'ÉCONOMIE
ET DU SUIVI-EVALUATION**

Mai 2022

Millennium Challenge Account - Bénin II
*Disponibilité d'une énergie électrique efficace
et fiable pour une croissance économique
forte et durable*

95, rue 5.073, Immeuble Kouglblénou, Zongo Nima, Cotonou
Tél. : +229 21 31 82 40 / +229 21 31 81 79
E-mail : info@mcabenin2.bj - Site web : www.mcabenin2.bj



TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES GRAPHIQUES.....	5
LISTE DES IMAGES.....	5
PREFACE	6
INTRODUCTION	7
1. PERFORMANCE DANS LA MISE EN ŒUVRE GLOBALE DU PROGRAMME.....	9
1.1. PROJET « REFORME DES POLITIQUES ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL »	10
1.1 PROJET « PRODUCTION D'ÉLECTRICITE »	12
1.2 PROJET « DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITE »	15
1.3 PROJET « ACCES A L'ÉLECTRICITE HORS-RESEAU ».....	20
1.4 GESTION D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL.....	27
1.5 DEPARTEMENT DE L'INTEGRATION DU GENRE ET DE L'INCLUSION SOCIALE (DIGIS)	27
1.6 DIRECTION DE L'ÉCONOMIE ET DU SUIVI ET EVALUATION (DESE)	28
1.7 POINT D'EXECUTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU PROGRAMME.....	28
2. GOUVERNANCE ET GESTION DU PROGRAMME.....	34
2.1 CADRE INSTITUTIONNEL.....	35
2.2 SATISFACTION DES CONDITIONS PREALABLES.....	36
2.3 GESTION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME	36
2.4 ANALYSE ET GESTION DES RISQUES LIES AU PROGRAMME.....	37
2.5 GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES	38
2.6 COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME	39
2.7 POINTS SUR LES ACCORDS DE MISE EN ŒUVRE	39
2.8 COORDINATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS.....	40
2.9 LEÇONS APPRISSES ET PERENNISATION DES RESULTATS	40
CONCLUSION	43
ANNEXES.....	44
1 : Périmètre du Lot A - Lignes électriques	45
1.1. Ligne souterraine construite à Parakou	46
1.2. Ligne souterraine construite à Natitingou	47
1.3. Ligne de liaison mis à niveau à Parakou	48
1.4. Ligne de liaison mis à niveau de Natitingou.....	49

1.5. Ligne de liaison mis à niveau de Djougou	50
2 : Périmètre du Lot B - Lignes électriques	51
3 : Localisation des postes électriques Lot-A	53
4 : Localisation des postes électriques Lot-B	54
5 : Localisation des postes électriques Lot-C	55
6 : structure organisationnelle de la SBEE	56
7 : Liste des personnes ayant contribué à la rédaction du rapport	57



LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

ABE	: Agence Béninoise pour l'Environnement
ABERME	: Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie
AF	: Agence Fudiciaire
AFD	: Agence Française de Développement
ANDF	: Agence Nationale du Domaine et du Foncier
ANIP	: Agence Nationale d'Identification des Personnes
ANM	: Agence Nationale de Normalisation, de Métrologie et du Contrôle Qualité
APM	: Agence de Passation des Marchés
ARE	: Autorité de Régulation de l'Électricité
BAD	: Banque Africaine de Développement
BT	: Basse Tension
BUNDCC	: Repli du Centre National de Contrôle de la Distribution d'électricité
CEB	: Communauté Électrique du Bénin
CA	: Conseil d'Administration
CCN	: Commande et Contrôle Numérique
CFA	: Communauté Financière Africaine
CN	: Coordonnateur National
CNCD	: Centre National de Contrôle de la Distribution de l'électricité
CGES	: Consultant en Gestion Environnementale et Sociale
CLM	: Comités Locaux de Médiation
COVID-19	: Maladie à coronavirus 2019
CPSR	: Commission perspectives système et réseau
CSC	: Comité de Suivi et de Contrôle
DAN	: Direction des Archives Nationales
DESE	: Direction de l'Économie et du Suivi-Évaluation
DIGIS	: Département de l'Intégration du Genre et de l'Inclusion Sociale
DMS	: Distribution Management System
DNCMP	: Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics
E2E	: Tests End to End
EIES	: Études d'Impact Environnemental et Social
EIFFAGE-RMT	: EIFFAGE-Réseaux Mixtes Technologiques
EPAC	: École Polytechnique d'Abomey-Calavi
ESOC	: Environmental and Social Oversight Consultants
ETDM	: E-terra Distribution Modeler
GIS	: Geographic Information System
GIZ	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit ou agence de coopération internationale allemande pour le développement
HTA	: Réseaux Haute Tension
IPCOMM	: Réseau télécom
IPP	: Producteurs Indépendants d'Électricité
ITT	: Tableau des Indicateurs de Suivi
KFW	: German Development Bank
MASM	: Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance

MCA	: Millennium Challenge Account
MCC	: Millennium Challenge Corporation
ME	: Ministère de l'Énergie
MHI	: Manitoba Hydro International
MT	: Moyenne Tension
MWh	: Mégawatts heures
OCEF	: Facilité pour l'Énergie Propre Hors Réseau
OJT	: On-the-job training
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OPGW	: Optical Ground Wire ou Câble de garde à fibres optiques
ORTEC	: Oak Ridge Technical Enterprises Corporation
PAPs	: Personnes Affectées par le Projet
PAR	: Plan d'Actions de Réinstallation
PCA	: Président du Conseil d'Administration
PEPP	: Plan d'Engagement avec les Parties Prenantes
PISG	: Plan d'Intégration Sociale et Genre
PMC	: Programme Management Consultant
PSE	: Plan de Suivi Évaluation
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
PV	: Photovoltaïque
RENOPEF	: Réseau National des ONG pour la Promotion de l'Éducation de la Fille
RTP	: Rapport Trimestriel de Performance
RTU	: Unité de Télémétrie (Remote Technical Unit)
SBEE	: Société Béninoise d'Énergie Électrique
SBIN	: Société Béninoise d'Infrastructures Numériques
SBPE	: Société Béninoise de Production d'Électricité
SCB	: Société des Ciments du Bénin
SDI	: Société de Développement International
SEIB/ENSBTP	: Société d'Électricité Industrielle et du Bâtiment & Entreprise Nationale de Bâtiment et Travaux Publics
SGESSS	: Système de Gestion Environnementale, Sociale, Santé et Sécurité
SME	: Système de Management de l'Énergie
SNV	: Organisation Néerlandaise de Développement
SOBEBRA	: Société Béninoise des Brasseries
IT/SCADA	: Information Technology/Supervisory Control and Data Acquisition
TEP	: Taux d'Exécution de Physique
TEPP	: Taux d'Exécution Physique Prévu
TEPR	: Taux d'Exécution Physique Réalisé
UCF	: Unité de Coordination de la Formulation
UE	: Union Européenne
UEMOA	: Union Économique Monétaire Ouest Africaine
USD	: Dollar des États-Unis d'Amérique
WEE	: Entrepreneuriat Féminin dans le domaine de l'Électricité



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Situation des sites devant abriter la construction des centrales solaires photovoltaïques	13
Tableau 3: Renforcement et réhabilitation du réseau de distribution d'électricité de la SBEE	16
Tableau 3: Niveau d'exécution des travaux de construction et renforcement des lignes.....	18
Tableau 4: Mise en œuvre de la Facilité d'énergie propre hors-réseau en 2021	21
Tableau 5 : Exécution du budget du fonds COMPACT pour la période de janvier à décembre 2021	29
Tableau 6 : Exécution du budget du fonds GoB pour l'année 2021.....	31
Tableau 7: Synthèse chiffrée sur la performance cumulée du programme au 31/12/2021	32
Tableau 8: Aperçu des indicateurs de performance du Programme	32
Tableau 9: Indicateurs de performance en matière de passation des marchés.....	38

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Autonomie financière de l'ARE	11
Graphique 2: Nombre d'heures de formation par employé	12
Graphique 3 : Personnes affectées et compensées par le projet « Production d'électricité »	14
Graphique 4 : Personnes affectées et compensées par le projet « Distribution d'électricité »	19

LISTE DES IMAGES

IMAGE	TITRE	PAGE
Image n° 1	Paiement des compensations aux PAPs	14
Image n° 2	Mise à niveau des lignes électriques à Parakou	19

PREFACE

Au 31 décembre 2021, le Compact était à six (06) mois de la fin d'exécution, fixée au 22 juin 2022 par rapport à la planification initiale. L'essentiel des résultats de Fin du Compact devrait être atteint à cette date. Mais avec les impacts de la COVID-19 sur la mise en œuvre du programme, sa durée d'exécution a été prolongée d'un an et la nouvelle date de Fin du Compact est prévue pour le 22 juin 2023. En dépit de ces contraintes sanitaires, des progrès significatifs vers l'atteinte des objectifs du Compact ont été enregistrés au niveau des différents projets de MCA-Bénin II.

La nouvelle équipe de la SBEE chargée du Contrat de Gestion, installée le 04 novembre 2019 poursuit ses activités. En conformité avec sa mission, l'Opérateur du Contrat de Gestion poursuit aussi sa mission de réforme à la suite des résultats du diagnostic global de la SBEE. L'implémentation des recommandations des résultats du diagnostic montre l'amélioration de la performance opérationnelle (technique et commerciale) de la SBEE liée à la consolidation de sa situation financière, à la qualité du service pour les consommateurs d'électricité, à l'accroissement des capacités de son personnel, et à la définition claire d'une organisation et du processus de contrôle interne lui permettant d'atteindre ces objectifs.

Les travaux relatifs à la construction du dispatching, des lignes et postes électriques se poursuivent et certains sont achevés à la fin de l'année 2021. La sécurisation des sites de construction des centrales solaires photovoltaïques a connu une avancée notable. Dans le cadre de la création d'un environnement propice à l'électrification hors-réseau, un appui à la finalisation du processus de signature des conventions de concession et du suivi-contrôle dans la phase de déploiement des mini-réseaux de l'OCEF ont été réalisés. Il est enregistré la validation par le Conseil d'Administration de l'ABERME de cinq (05) conventions de concession sur huit (08) au total à soumettre. Quatre (4) conventions de concession ont été signées entre l'ABERME et les promoteurs concernés en novembre 2021. L'exécution des activités des seize (16) projets de l'OCEF est réalisée suivant les différentes fenêtres (1, 2, 3 et 4). La Fenêtre 1 concerne la fourniture des sources d'énergie électrique aux infrastructures publiques essentielles, la fenêtre 2 porte sur la production et distribution d'électricité par les mini-réseaux, la fenêtre 3 consiste en la fourniture de services énergétiques aux ménages et la fenêtre 4 se concentre sur l'efficacité énergétique au profit des usagers.

Au niveau de la Performance Environnementale et Sociale, le département a poursuivi la mise en œuvre le Système de Gestion Environnementale, Sociale, Santé et Sécurité (SGESSS) et le Plan d'Engagement avec les Parties prenantes (PEPP); la réalisation des études et travaux sur les sites de traitement des matières dangereuses et la sécurisation des sites de construction des centrales solaires photovoltaïques / Infrastructures de distribution.

Sur le plan du Genre et de l'Inclusion Sociale, les femmes entrepreneurs bénéficiaires de l'initiative Women Electricity Empowerment (WEE) se sont mobilisées pour la mise en place d'un réseau des Femmes Entrepreneures dans le domaine de l'électricité. Elles ont été accompagnées dans la mise en œuvre de huit (08) Plans d'Intégration Sociale et Genre de Construction (PISGC) relatifs aux postes et lignes électriques, et aux bâtiments du dispatching.

Le présent rapport de performance rend succinctement compte des principales réalisations de l'année 2021. Il met en exergue les résultats obtenus, les risques encourus, y compris les actions d'atténuation ou de résolution mises en œuvre. Au nom de la Coordination Nationale de MCA-Bénin II, je voudrais renouveler ma gratitude à l'ensemble des parties prenantes et aux autres acteurs concernés pour leur contribution appréciable à l'avancement du Programme. A toutes et à tous, je souhaite une bonne exploitation de ce rapport.

Gabriel DEGBEGNI
Coordonnateur National

INTRODUCTION

Les Etats-Unis d'Amérique, agissant à travers le Millennium Challenge Corporation (le « MCC ») et la République du Bénin représentée par son Gouvernement (le « Gouvernement ») ont signé le 09 septembre 2015 à Washington D.C., un deuxième Accord de Don dénommé le « Compact » dont l'objectif est de réduire la pauvreté par la croissance économique au Bénin qui renforce la bonne gouvernance, la liberté économique et les investissements. Cet accord de don est un programme dont la mise en œuvre permettra d'accroître la production et la productivité des entreprises ; de créer de meilleures opportunités économiques pour les ménages et d'accroître la capacité à fournir des services publics et sociaux par l'amélioration de l'offre en énergie électrique, aussi bien en quantité qu'en qualité.

Cet Accord de Don est entré en vigueur le 22 juin 2017 et est implémenté sur une durée de cinq (05) ans. Mais, à la suite de l'apparition de la COVID-19 en 2019 ayant impacté la mise en œuvre, le Compact a été étendu jusqu'en juin 2023. Le programme apporte des solutions pérennes au manque d'infrastructures électriques qui constitue une contrainte majeure pour le Bénin où l'insuffisance de l'offre en énergie électrique, aussi bien en qualité qu'en quantité, entraîne la faible productivité des entreprises, le faible rendement des investissements, le manque d'efficacité des services publics et sociaux et, la diminution du bien-être des ménages. Les causes profondes de ces problèmes résident non seulement dans le manque de ressources, mais également dans les politiques et la gouvernance du secteur énergétique.

Le Programme MCA-Bénin II contribuera à résoudre de façon significative ces problèmes cruciaux en mettant en place des projets liés aux réformes des politiques, le renforcement des institutions et d'importants investissements dans les infrastructures de production et de distribution d'énergie électrique, ainsi que dans des activités d'électrification hors-réseau. Le montant total du financement du programme est de 420,32 millions USD dont 391 millions USD proviennent du Millennium Challenge Corporation. La contribution du gouvernement du Bénin est évaluée à 29,32 millions USD. L'Accord de Don du Bénin est entré en vigueur le 22 juin 2017 et sera exécuté sur une période de 6 ans. Ce Programme est mis en œuvre à travers quatre (4) projets, à savoir :

1. Le projet « Réforme des Politiques et Renforcement Institutionnel » qui apporte un appui aux réformes des politiques dont la réforme tarifaire, le renforcement des institutions pour l'amélioration de la régulation, l'exploitation et la gestion de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE), la promotion de l'efficacité énergétique, les investissements privés dans la production de l'énergie électrique, etc.,

2. Le projet « Production d'Électricité » qui vise à accroître d'environ 50 MW, la capacité totale installée au Bénin en termes de production d'électricité, soit environ 20 % de la demande de pointe actuelle du pays, tout en réduisant sa dépendance vis-à-vis des sources onéreuses d'approvisionnement externes. Cet objectif sera atteint grâce à l'installation de centrales solaires photovoltaïques d'une capacité de production de 50 MW,

3. Le projet « Distribution d'Électricité » qui envisage de renforcer et de moderniser le réseau desservant Cotonou, la capitale économique du Bénin, de même que des réseaux régionaux sélectionnés pour compléter les investissements dans la production solaire. Sur le plan national, le projet appuiera la construction d'un Centre National de Contrôle de la Distribution d'Électricité (dispatching) moderne et de son repli (« Back up ») pour gérer plus efficacement le réseau électrique, y compris l'énergie intermittente produite à partir de sources renouvelables et,

4. Le projet « Accès à l'Électricité Hors-Réseau » qui vise à accroître l'accès à l'électricité dans un pays où seulement un tiers de la population dispose de l'énergie électrique et ce, par la mise en place d'un environnement propice à l'électrification hors-réseau et d'une Facilité de co-financement de projets d'énergie propre hors-réseau.

Pour faciliter la mise en œuvre de ces projets, le Compact inclut : (i) les activités de gestion financière et de passation des marchés ; (ii) les activités administratives et les dépenses de soutien administratif ; (iii) les activités de suivi et d'évaluation ; (iv) les études de faisabilité, de conception et autres études préparatoires du projet et (v) d'autres activités pour faciliter la mise en œuvre du Compact tel qu'approuvé par la MCC.

Le présent rapport annuel rend compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités du Programme MCA-Bénin II durant l'année 2021. Il présente les principaux résultats obtenus par rapport aux prévisions de la Planification Annuelle 2021. La **section 1** décrit la performance dans la mise en œuvre globale du programme et, la **section 2** présente la gouvernance et la gestion du programme incluant l'analyse et la gestion des risques associés.





Performance dans la mise en œuvre globale du programme



Cette première partie, présente pour chacun des quatre projets, départements et directions composant le Programme, les résultats attendus et obtenus, et leurs analyses.

1.1. PROJET « REFORME DES POLITIQUES ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL »

Les activités planifiées au cours de l'année 2021 sont les suivantes :

- Poursuite de la mise en œuvre du Contrat de Gestion de la SBEE ;
- Poursuite de la finalisation du processus de sélection des Producteurs Indépendants d'Électricité (IPP), pour la construction des centrales solaires photovoltaïques (PV) ;
- Finalisation du processus de passation de marchés pour la sélection d'une entreprise pour la construction du siège de l'ARE.

• **Après la réalisation des études stratégiques en 2020 devant servir de boussole pour mieux orienter ses actions**, l'Opérateur du Contrat de Gestion de la SBEE, MANITOBA HYDRO International Ltd (MHI), a procédé au cours de l'année 2021 à la réalisation des études spécifiques, à savoir :

(1) la conception et l'opérationnalisation d'un nouvel organigramme¹ fonctionnel de la SBEE qui rationalise la gestion de ses ressources humaines. Ce nouvel organigramme tire son fondement du rapport de diagnostic fonctionnel élaboré en 2020 et validé suivant une approche participative incluant toutes les principales parties prenantes, à savoir les Directions Centrales et techniques, les Directions régionales et les chefs d'agences de la SBEE.

L'une des innovations majeures de ce nouvel organigramme fonctionnel élaboré suivant les standards internationaux est le positionnement de la Direction Technique comme pilier central. La structure organisationnelle retenue pour cette Direction est désormais composée de sept pôles, à savoir : (i) le support technique; (ii) l'analyse et performance; (iii) l'exploitation; (iv) la sécurité dans la pratique opératoire; (v) le responsable région Nord (couvrant Atacora-Donga, Borgou-Alibori 1 et 2, Zou et Collines 1 et 2) ; (vi) le responsable région Sud-Ouest (la Direction régionale Mono-Couffo et la Direction Régionale Atlantique) et (vii) le responsable Région Sud Est (la Direction Régionale Ouémé-Plâteau, la Direction régionale Littoral1 et la Direction Régionale Littoral 2).

Il apparaît aussi utile de préciser que la carte organique de la fonction « maintenance » prévoit à l'instar des normes internationales en la matière une maintenance préventive assurée par une équipe technique légère au niveau de chaque agence et une équipe de maintenance curative constitué en deux pools dont un au Sud et au Nord. Ces deux pools restent en alerte et sont prêts à intervenir sur leur territoire de compétence.

A ce nouvel organigramme qui met en place plusieurs nouvelles fonctions est adossé un plan de recrutement pour répondre aux nouveaux défis imposés par les investissements massifs dans le réseau de distribution de la SBEE.

(2) la conception et la mise en place de la comptabilité analytique qui permettra à terme de doter la SBEE d'une comptabilité fonctionnelle qui donne une évaluation du coût par fonction;

(3) l'élaboration du Plan d'Investissement de la SBEE pour 2021 - 2030 ainsi qu'un Plan d'Actions de cent (100) jours comprenant des actions à impact rapide.

¹ Le nouvel organigramme est mis en annexe 8

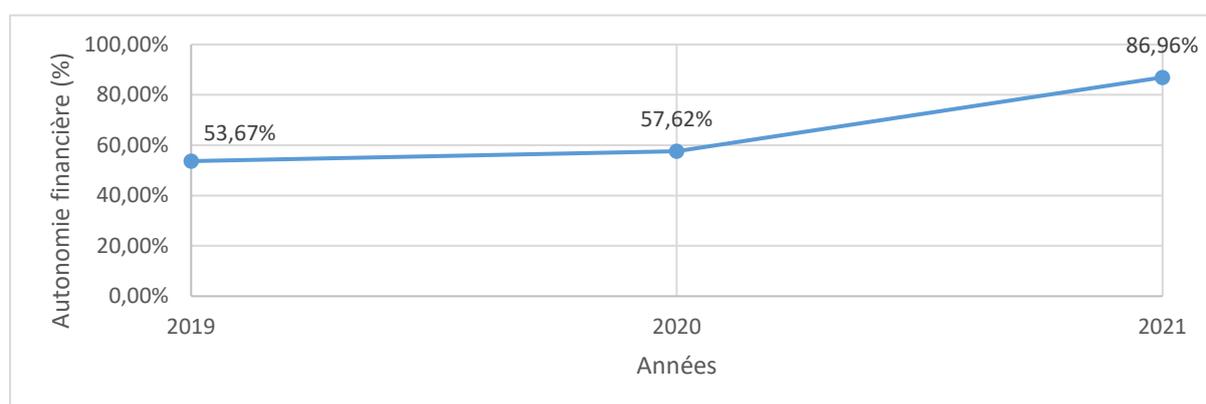
- **La finalisation du processus de sélection des Producteurs Indépendants d'Électricité (IPP), pour la construction des centrales solaires photovoltaïques (PV)** entamée au cours de l'année 2020 s'est poursuivie au cours de la période sous revue avec la réalisation des activités ci-après : (i) poursuite des négociations avec le groupement Green Yellow/Egnon Consulting adjudicataire provisoire; (ii) Finalisation des projets de contrats (convention de concession, contrat d'achat d'électricité, contrat de raccordement et contrat de bail à construction) avec le groupement sous la direction du Comité Ad'hoc mis en place à cet effet.

- **La finalisation du processus de passation de marchés** pour la sélection d'une entreprise chargée de la construction du siège de l'ARE n'est pas allée à son terme. Elle a été annulée par MCA-Bénin II / Gouvernement de commun accord avec MCC.

La performance globale du projet « Réforme des politiques et Renforcement Institutionnel » montre que le taux d'exécution physique cumulé au 31 décembre 2021 est de 70,28% pour une exécution financière cumulée (base engagement) de 82,08%, contre un taux de décaissement cumulé de 60,62% (Confère tableau n° 7).

Les premiers résultats du projet « Réforme des politiques et Renforcement Institutionnel » apparaissent déjà comme l'illustre les évolutions de trois indicateurs (autonomie financière de l'ARE, nombre d'entreprises auditées et le nombre d'heure de formation des agents à la SBEE). L'indicateur d'appréciation de l'autonomie financière de l'ARE mesurée par le rapport entre le montant total des recettes de l'ARE provenant des paiements des redevances de la SBEE et des frais d'instructions des dossiers, et le budget alloué, a connu une amélioration de 4 points entre 2019 et 2020 comme le montre le graphique 1 ci-dessous. En 2021, il a atteint un niveau record de plus de 85% dû essentiellement au paiement des arriérés de redevance au titre de l'exercice 2020 par la SBEE.

Graphique 1: Autonomie financière de l'ARE



Source : Données ITT/MCA-Bénin II

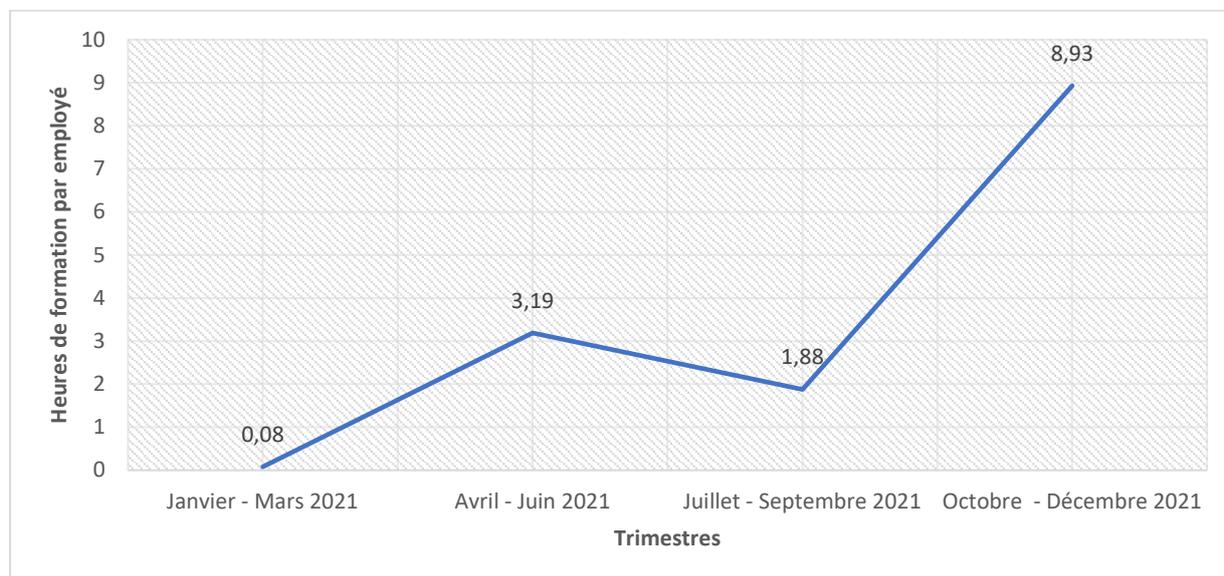
L'ARE opère efficacement de manière indépendante et transparente bien qu'elle ne soit pas encore financièrement indépendante : Quatre (04) avis ont été émis² au cours de l'année 2021.

En matière de mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique, 30 entités structures publiques et entreprises industrielles ont été auditées dont 20 entités publiques et 10 entreprises industrielles.

² <https://are.bj/avis-2021/>

En ce qui concerne le nombre d'heures de formation par agent de la SBEE, il s'est considérablement accru comme l'indique le graphique 2 suivant.

Graphique 2: Nombre d'heures de formation par employé



Source : Tableau de Suivi des Indicateurs de MCA Bénin II, 2021

Le nombre d'heure de formation est passé de 0,08 heure au premier trimestre de janvier à mars 2021 à neuf (9) heures pour le dernier trimestre d'octobre à décembre 2021. L'augmentation significative du nombre d'heures de formation est la conséquence de la mise en œuvre du plan de formation adoptée au cours du deuxième trimestre 2021.

1.1 PROJET « PRODUCTION D'ÉLECTRICITE »

Les objectifs visés par le projet « Production d'électricité » au cours de l'année 2021 sont relatifs à :

(i) la finalisation du processus de sélection de l'entreprise devant construire les centrales solaires photovoltaïques, et

(ii) la sécurisation des sites devant abriter la construction des centrales solaires.

Les activités exécutées dans ce cadre sont :

Au niveau de la construction des centrales solaires photovoltaïques (PV), le suivi du processus de passation de marchés a été fait. Les négociations avec le groupement Green Yellow /Egnon Consulting retenu à l'issue du processus de la sélection ont été conduites et finalisées par la commission ad hoc mise en place par le gouvernement du Bénin à cet effet. Les prochaines étapes projetées sont relatives à (i) la fixation du tarif d'achat de l'électricité produite par la SBEE et l'adoption des conclusions des négociations par le gouvernement en vue du bouclage commercial. Cette fixation tarifaire ouvrira la voie pour la signature du contrat ; (ii) le bouclage financier et, (iii) le démarrage des travaux de construction.

En ce qui concerne la sécurisation des sites, les quatre (04) sites ont été partiellement sécurisés au moyen des ordonnances d'utilité publique prises par les tribunaux à cet effet. Le site de Natitingou dispose déjà de l'Attestation de Détention Coutumière (ADC délivrée par la Mairie ; ce qui permet le déclenchement du processus d'obtention du titre foncier. Le tableau suivant donne les détails sur la situation par site.

Tableau 1 : Situation des sites devant abriter la construction des centrales solaires photovoltaïques

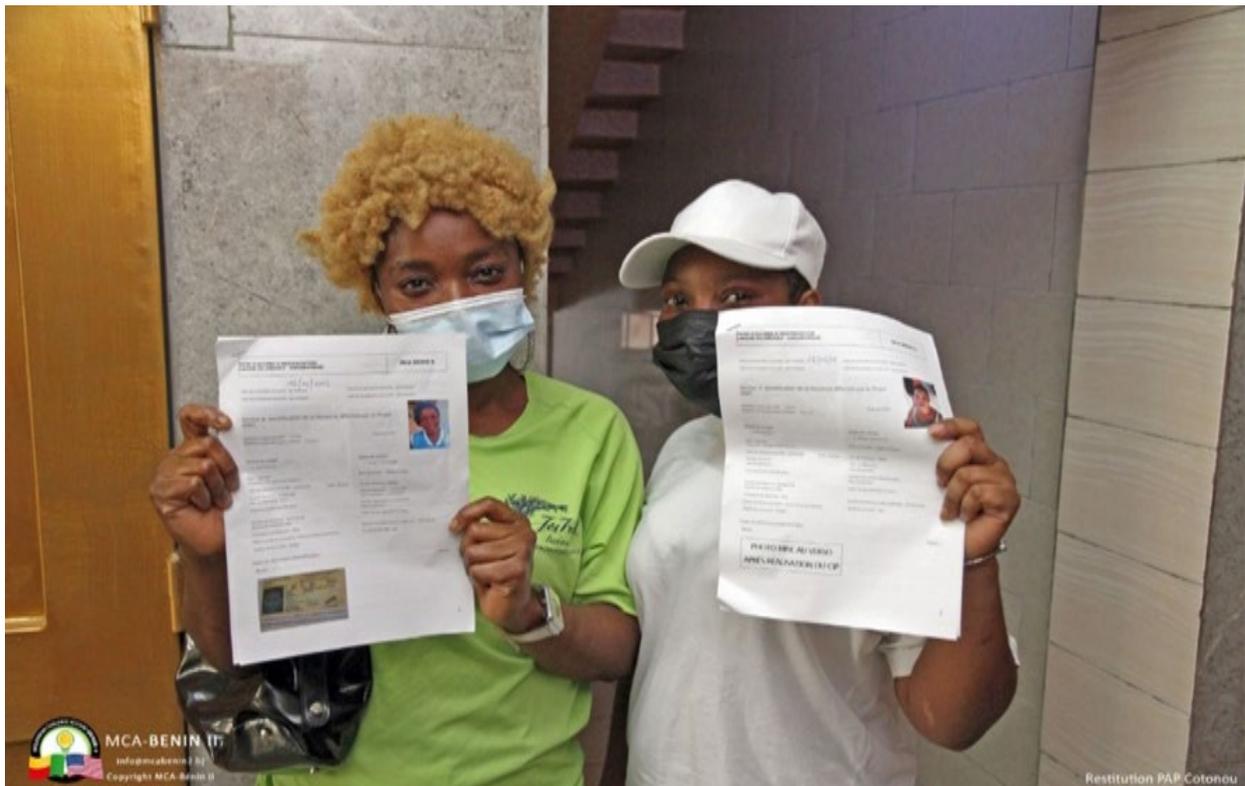
Sites	Lieux	Numéro d'ordonnance de libération	Dates de signature	Obtention de titre foncier sécurisant définitivement les sites	Statut
Site de Ganon	Parakou	007/2022/PTA	28 février 2022	Processus engagé et en cours.	Sécurisation partielle
Site de Tagaye	Natitingou	024-2022/MJL/CAP-TIP-NATI/PT/SP	07 mars 2022	Processus engagé et en cours.	Sécurisation partielle
Site de Passagon	Bohicon	042-2021/PTA	29 décembre 2021	Processus engagé et en cours.	Sécurisation partielle
Site de Soubroukou	Djougou	010-2022/MJL/CAP-TPI-DJG/PT/SP	20 juin 2022	Processus non engagé.	Non sécurisé

Source : MCA-Bénin II, 2022

La mise en œuvre des plans d'actions de réinstallation pour la production indépendante d'électricité (PAR/IPP) des sites de Bohicon, Parakou, et Natitingou est terminée. Les compensations des propriétaires terriens et des ouvriers agricoles sont effectuées. Le défi majeur sur ces sites est leur sécurisation totale pour éviter le retour des PAPs déjà compensés. La photo ci-contre montre le paiement des compensations aux PAPs.



Image 1: Paiement des compensations aux PAPs



Quant au processus de recrutement des IPPs pour la construction des centrales solaires photovoltaïques, son avancement physique est estimé à 60,00%. En termes de statistiques sur le nombre de PAPs compensés, elles sont présentées sur le graphique ci-après.

Graphique 3 : Personnes affectées et compensées par le projet « Production d'électricité »



Source : Statistiques MCA-Bénin II, 2021

Sur 447 PAPs éligibles, 442 PAPs ont été effectivement compensés, soit 98,88 %.

La performance du projet « Production d'électricité » au 31 décembre 2021, révèle que le taux d'exécution physique cumulé du projet « Production d'électricité » est évalué à 37,27%³ pour une exécution financière cumulée (base engagement) de 75,98%, contre un taux de décaissement cumulé de 69,62% (Confère tableau n° 7).

1.2 PROJET « DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITE »

La mise en œuvre des trois (03) composantes du Projet « Distribution d'Electricité » à savoir (i) le renforcement du réseau électrique au niveau régional, (ii) le renforcement du réseau électrique à Cotonou et (iii) la mise en place du Centre National de Contrôle de la Distribution de l'électricité (CNCD), s'est poursuivie avec une amplification des résultats obtenus en 2021 par rapport à leur niveau en 2020. Mais, les retards observés en 2020 n'ont pas été complètement rattrapés en 2021. Ils concernent notamment les contrats sur le renforcement et la réhabilitation des Postes électriques du lot A et la construction des bâtiments du Dispatching.

Les résultats de performance du « Projet Distribution » sont consignés dans le tableau suivant. Ils sont présentés par lot, en termes de travaux prévus et de réalisation physique respectifs au niveau des lignes, les postes et les bâtiments du Dispatching.

³ Ce taux est calculé au 31 décembre 2021 suivant la planification initiale avec un objectif de fin de Compact relatif à la construction et la mise en service des centrales solaires photovoltaïque de capacité 50 MW par MCA-Bénin II. En considérant la planification révisée qui fixe le bouclage financier comme objectif de Fin du Compact, ce taux est évalué à **70,32%**.

Tableau 2: Renforcement et réhabilitation du réseau de distribution d'électricité de la SBEE

Composante/ Contrat	Date de démarrage des travaux	Date prévisionnelle initiale de fin des travaux	Contenu des travaux	Taux Exécution Physique cumulé au 31 décembre 2020		Taux Exécution Physique cumulé au 31 décembre 2021	
				Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
			Lignes Electriques	62,29%	55,22%	99,92	98,95
Lignes Lot-A	20/02/2020	21/08/2021	Conception et construction de lignes souterraines et aériennes de 33 kV & passage en 33 kV des lignes rurales autour de villes de Natitingou, Djougou et Parakou	63,07%	55,78%	100,00%	99,05%
Lignes Lot-B	04/02/2020	05/08/2021	Conception et construction des lignes souterraines de 63 kV et 15 kV à Cotonou [<i>liaisons Vèdoko-Gbèdjromèdé, Gbèdjromèdé-Croix Rouge, Croix Rouge-CimBénin et, Akpakpa-CIM Bénin</i>]	50,96%	49,16%	100,00%	97,37%
Lignes Lot-C	10/02/2020	11/08/2021	Conception et construction des lignes souterraines de 63 kV et 15 kV à Cotonou [<i>liaisons Vèdoko-Fidjrossè, Fidjrossè-Aéroport, Vèdoko -Aéroport-, Vèdoko-Ancien Pont, Ancien Pont- Akpakpa</i>]	54,01%	45,43%	99,10%	97,90%
			Postes Electriques	30,20%	15,03%	89,58	72,55
Postes Lot-A	03/06/2020	04/05/2022	Construction, extension et renforcement des postes de Vèdoko, Maria Gléta, Bohicon, Parakou, Djougou, Bérecingou et Natitingou.	19,02%	ND ⁴	83,54%	59,85%

⁴ ND : Non disponible

Composante/ Contrat	Date de démarrage des travaux	Date prévisionnelle initiale de fin des travaux	Contenu des travaux	Taux Exécution Physique cumulé au 31 décembre 2020		Taux Exécution Physique cumulé au 31 décembre 2021	
				Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Postes Lot-B :	25/02/2020	26/12/2021	Construction des postes électriques de Gbèdjromèdé, Croix-Rouge, CIM-BENIN, Centrale Akpakpa et aménagements des postes SBEE pour le dispatching SCADA/DMS.	51,81%	43,34%	99,67%	88,99%
Poste Lot-C	20/02/2020	21/12/2021	Construction des postes GIS 63/15 KV à Fidjrossè, Aéroport et Ancien-Pont.	39,36%	32,35%	98,20%	96,87%
Conception et réalisation du Centre National de Contrôle de l'Electricité (IT/SCADA et Bâtiments)							
Dispatching- IT/SCADA	24/12/2018	22/06/2022	Conception, installation du Système d'Information (Télécom, Télémétrie) et SCADA-DMS du NDCC (Akassato) et du BUNDCC (Bohicon)	78,32%	47,07%	92,61%	74,81%
CNDC-Bâtiment centre principal (Akassato)	13/03/2019	14/12/2020	Construction des bâtiments du CNDC à Akassato et à Bohicon, et le terrain de football à Akassato	100%	63,02%	100%	86,68%
CNDC- Bâtiment centre de repli (Bohicon)	13/03/2019	14/12/2020		100%	47,00%	100%	80,36%
Terrain de football	13/03/2019	14/12/2020		100%	24,81%	100%	28,90%

Source: TEP 2021, MCA-Bénin II

Il faut signaler qu'à la suite de l'accumulation des contre-performances par le Groupement Plan Libre/SEIB/ENSBTP en charge des travaux de construction de ces bâtiments, et du retard considérable enregistré dans l'exécution des travaux par rapport à la planification initiale fixant à fin avril 2021 la livraison des deux bâtiments, MCA-Bénin II a résilié le contrat le 10 août 2021. Un processus de passation des marchés est en cours pour le recrutement d'une nouvelle entreprise en vue de reprendre et d'achever les travaux sur les deux sites.

Par rapport au nombre de kilomètres de lignes tirés dans le cadre des activités de renforcement et de réhabilitation du réseau de distribution d'électricité de la SBEE à Cotonou et au niveau régional, les réalisations des travaux de construction des lignes sont résumées dans le tableau suivant.

Tableau 3: Niveau d'exécution des travaux de construction et renforcement des lignes

Types de lignes	Nombre de kilomètres de lignes électriques prévus dans le DAO	Nombre de km de ligne effectivement réalisé
Kilomètres de lignes construites ou mise à niveau	1000,8	877,94
Kilomètres de lignes construites	105,9	100,45
(63kV)	46,3	46,283
(33kV)	39,6	39,61
(15kV)	20	14,557
Kilomètres de lignes réhabilitées (passage en 33 kV)	894,9	777,49
(Régional)	894,9	777,49
(Cotonou)	66,3	60,84
Kilomètres de fibre optique construite	60	60,153

Source : Tableau de suivi des indicateurs/MCA-Bénin II, 2021

La reprise des études de conception par les entreprises recrutées pour la construction et la réhabilitation des lignes a permis d'optimiser le nombre de kilomètres (Km) de ligne à construire ou réhabiliter. Ce qui explique l'écart entre le nombre de Kilomètres de lignes prévus initialement dans le DOA de recrutement et celui effectivement réalisé. Les Kilomètres de câbles à construire ou mis à niveau planifiés ont été totalement tirés, mais il reste le raccordement avec les postes, la mise sous tension et les tests avant de rendre les lignes électriques construites ou réhabilitées fonctionnelles. Les périmètres couverts par les lignes sont consignés dans les annexe 1, 2 et 3. L'image ci-après présente des travaux sur les liaisons des lignes électriques à Parakou.

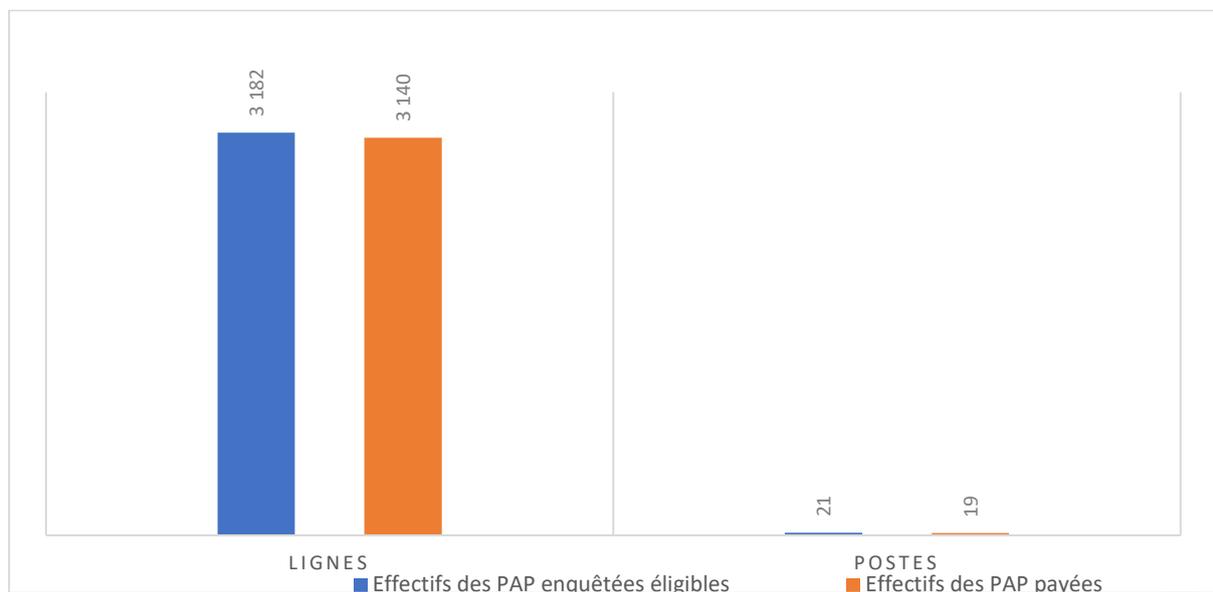
Image 2 : Mise à niveau des lignes électriques à Parakou.



Source : MCA-Bénin II

En ce qui concerne les activités de compensation des PAPs, il est à noter que sur les 3182 PAPs éligibles à la compensation pour les lignes, 3140 (soit 98,77%) ont été effectivement compensés au 31 décembre 2021. Au niveau des postes, sur 21 PAPs éligibles, 19 PAPs (soit 90,48%) ont été aussi compensés. Ces chiffres sont illustrés au niveau du graphique ci-après :

Graphique 4 : Personnes affectées et compensées par le projet « Distribution d'électricité »



Le taux d'exécution physique cumulé du projet « Distribution d'électricité » est estimé à 85,93% pour une exécution financière cumulée (base engagement) de 89,50%, contre un taux de décaissement cumulé de 54,64% (Confère tableau n° 7).

1.3 PROJET « ACCES A L'ELECTRICITE HORS-RESEAU »

Au cours de l'année 2021, les objectifs visés par le projet « Accès à l'électricité hors-réseau », ont porté sur les trois composantes ci-après :

- I. La création d'un environnement propice à l'électrification hors-réseau,
- II. La mise en œuvre de la facilité d'énergie propre hors-réseau et,
- III. L'efficacité énergétique.

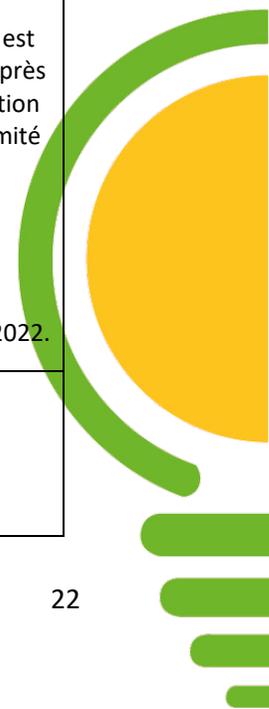
• **Dans le cadre de la création d'un environnement propice à l'électrification hors-réseau**, un appui à la finalisation du processus de signature des conventions de concession a été réalisé ainsi que le suivi-contrôle du déploiement des mini-réseaux de l'OCEF. Au terme des activités menées dans ce cadre, il a été soumis pour la validation au Conseil d'Administration de l'ABERME, cinq (05) conventions de concession sur huit (08) au total dont 4 ont été signées en novembre 2021.

- Le point d'exécution des activités des seize (16) projets de l'OCEF selon les différentes fenêtres (1, 2, 3 et 4) se présente ainsi qu'il suit :

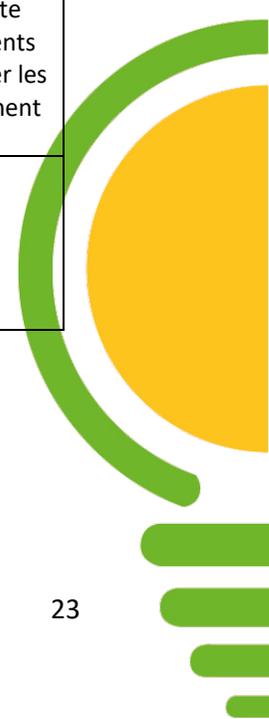
Tableau 4: Mise en œuvre de la Facilité d'énergie propre hors-réseau en 2021

Promoteur/projet	Date de démarrage	Date de fin initiale	Date de fin révisée	Objectifs fixés au 31 décembre 2021	Réalisations	Commentaire
Fenêtre 1 : Fourniture des sources d'énergie électrique aux infrastructures publiques essentielles						
ENERDAS GROUP : Installation de générateurs photovoltaïques de production de l'énergie électrique pour l'irrigation des exploitations agricoles et diffusion de kits solaires d'éclairage des ménages ruraux, dans 60 localités réparties dans trois communes.	20-mai-20	19-mai-22	19-mai-23	Réception de 50% en valeur des équipements.	0% d'équipements réceptionnés.	Le promoteur rencontrait des difficultés financières. Il a eu finalement l'avance de démarrage qui lui a permis de lancer les commandes en décembre 2021.
SELF ADESCA : Fourniture d'Électricité Solaire aux collectivités locales pour l'alimentation en eau potable et les soins de Santé dans 21 localités.	25-mai-20	24-mai-22	24-déc-22	Installation de 24 systèmes solaires de pompage d'eau.	23 systèmes solaires de pompage d'eau installés.	Difficulté rencontrée sur le site réservé : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Non-adhésion de la population de la localité du premier site ; ▪ Mise à disposition d'un autre site par l'autorité communale.

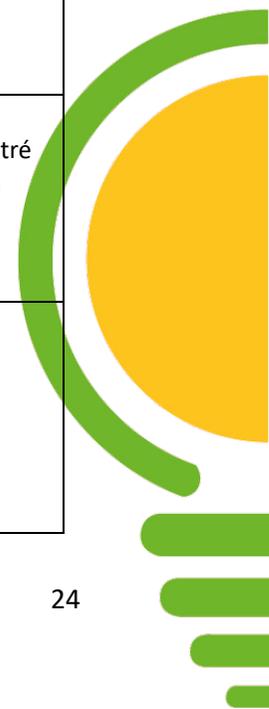
Promoteur/projet	Date de démarrage	Date de fin initiale	Date de fin révisée	Objectifs fixés au 31 décembre 2021	Réalisations	Commentaire
Fenêtre 2 : Production et distribution d'électricité par mini-réseaux						
GROUPEMENT ASEMI SA Amélioration des conditions socio-économiques des populations de six (06) localités par la Promotion et la fourniture de Services d'Énergies Renouvelables (PFSEER).	22-juin-20	22-juin-22	22-juin-23	Signature de la Convention de Concession avec l'ARE.	Convention de Concession signée en 16 novembre 2021.	
PARAS ENERGY AND NATURAL RESOURCES DEVELOPMENT LIMITED/RSS Développement durable de cinq (5) localités dans le département de Borgou par l'offre d'électricité propre et abordable à l'énergie solaire.	19-juin-20	22-juin-22	22-juin-23	Signature de la Convention de Concession avec l'ARE.	Convention de Concession signée en 29 novembre 2021.	
ENERGY CITY CORP/COMTEL : Conception, installation et exploitation de mini-réseaux solaires pour soutenir le développement économique dans les régions du Zou, du Couffo et des Collines au Bénin.	05-août-20	22-juin-22	22-juin-23	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature de la Convention de Concession avec l'ARE ; ▪ Bouclage financier ; ▪ Commande de quelques équipements ; ▪ Transmission des dossiers d'exécution détaillée des trois premières localités. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Convention de Concession signée le 29 novembre 2021 ▪ Commande de panneaux photovoltaïques et batteries confirmée. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le bouclage financier est reporté à février 2022 après l'obtention de l'exemption du certificat de conformité environnementale ; ▪ La transmission des dossiers d'exécution détaillée des trois premières localités est reportée pour janvier 2022.
GDS INTERNATIONAL/ARESS : Réalisation de mini-réseaux solaires avec stockage innovants alliant accès à l'énergie et services productifs.	30-juil-20	22-juin-22	22-juin-23	Signature de la Convention de Concession avec l'ARE.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Convention de Concession signée le 29 novembre 2021. 	



Promoteur/projet	Date de démarrage	Date de fin initiale	Date de fin révisée	Objectifs fixés au 31 décembre 2021	Réalisations	Commentaire
AKUO ENERGY AFRICA SARL/POWER ON : Construction et développement d'un modèle rentable et durable d'électrification des villages isolés, avec l'ambition globale d'enclencher un cercle vertueux de développement alimenté par l'électricité.	24-août-20	22-juin-22	22-juin-23	▪ Signature de la Convention de Concession avec l'ARE.	▪ Convention de Concession non signée.	Le dossier a été soumis tardivement à l'ARE après le complément de la justification de l'option de la moyenne tension. Son examen est en cours à l'ARE.
WINGEN POWER USA SUNKOFA (MIONWA) : Electrification de 40 villages de façon durable et économiquement profitable grâce à des mini centrales solaires en visant à maximiser l'impact et l'accès à l'électricité à un maximum de villageois.	22-juin-20	22-juin-22	22-juin-23	▪ Signature de la Convention de Concession avec l'ARE. ▪ Bouclage financier ; - Obtenir la preuve de la sécurisation foncière.	▪ Convention de Concession non signée	▪ La sécurisation foncière n'a pas démarré à temps pour des raisons financières : Obtention de l'Attestation de Détention Coutumière (ADC) dont la procédure nécessite des frais ; ▪ Le Promoteur a obtenu l'avis favorable de son partenaire NEOT et reste en attente des documents d'accord pour apprécier les conditions du financement de ce dernier.
ENGIE ENERGY SERVICES :						
Mise en œuvre de mini-réseaux intégrés pour la promotion du développement économique, inclusif et durable des zones rurales au Bénin	19-juin-20	22-juin-22	22-juin-23	▪ Signature de la Convention de Concession avec l'ARE.	▪ Convention de Concession non signée.	



Promoteur/projet	Date de démarrage	Date de fin initiale	Date de fin révisée	Objectifs fixés au 31 décembre 2021	Réalisations	Commentaire
ELECTRICIEN SANS FRONTIERE/SONGHAÏ/PAMIGA : Développement et gestion des énergies renouvelables, à travers le projet « Café Lumière Bénin ». Une solution d'accès à l'électricité pérenne, et adaptée à des populations aujourd'hui exclues des stratégies d'électrification.	Mai-20	22-juin-22	22-juin-23	▪ Signature de la Convention de Concession avec l'ARE.	▪ Convention de Concession non signée.	
Fenêtre 3 : Fourniture de services énergétiques aux ménages						
ARESS/MYJOLEBOX : EurekaA : Accès à l'électricité pour la majorité des populations vulnérables, marginalisées et défavorisées dans les zones à potentiel économique avéré.	05-févr-20	04-févr-22	04-mai-23	Vente et installation de 2760 kits solaires.	1955 kits vendus et installés.	Le Promoteur a connu une rupture de stock due au retard dans l'importation de sa nouvelle commande.
BAHAU DISTRIBUTION/CONSEIL GESTION SERVICES : Fourniture et l'installation de 2 500 kits solaires photovoltaïques pour l'éclairage des ménages.	01-Juin-20	22-mars-23	22-mars-23	Vente et installation de 1500 kits solaires	1506 kits solaires vendus et installés.	
QOTTO BENIN : Amélioration de l'accès à l'électricité dans les ménages et écoles (salles de classes) hors réseau.	01-Juin-20	22-juin-22	22-juin-23	Vente et installation de 3000 kits solaires	2527 kits solaires vendus et installés.	Le Promoteur a rencontré des difficultés liées à la concurrence et à la morosité économique.
LAGAZEL : BENIN ZAWOUE : Fournir aux populations des produits solaires robustes et performants, permettant de répondre à la forte demande d'électrification dans les zones reculées pour lesquelles un raccordement au réseau demeure difficilement envisageable.	05-févr-20	04-févr-22	22-juin-23	Distribution de 5600 kits solaires	6333 kits solaires distribués	



Promoteur/projet	Date de démarrage	Date de fin initiale	Date de fin révisée	Objectifs fixés au 31 décembre 2021	Réalisations	Commentaire
AXCON⁵ :	Févr-20	04-févr-22	-	Réception de 500 kits solaires à Cotonou.	Aucun kit n'a été réceptionné.	Le promoteur n'a pas obtenu le bouclage financier.
Installation d'unités de systèmes solaires dans les ménages et ateliers de la commune.						
Fenêtre 4 : Efficacité énergétique au profit des usagers						
TOLARO GLOBAL S.A.S: Efficacité énergétique dans une industrie de transformation d'anacarde - Substitution de la consommation d'électricité SBEE par une autoproduction valorisant les résidus agricoles	12-juin-20	22-juin-22	22-juin-23	Réception en usine de la première tranche de 180 kW de la centrale -gazo et moteurs.	La première tranche de 180 kW de la centrale -gazo et moteurs non réceptionnés en usine.	Le promoteur n'a pas encore finalisé le bouclage financier.

⁵ **Projet en cours de résiliation**

- **Le rapport synthèse des audits énergétiques des vingt (20) bâtiments de l'administration a été soumis par le consultant et validé par MCA-Bénin II.** Ledit rapport met en exergue le potentiel d'économie d'énergie évalué à 9,9 GWh pour l'ensemble des 20 bâtiments publics audités, correspondant à une réduction des dépenses d'électricité de 1 167,6 millions FCFA par an. L'Administration a retenu dix (10) de ces bâtiments audités pour bénéficier de la mise en œuvre d'un plan d'efficacité énergétique. Ledit plan a été élaboré et a fait l'objet de validation par les différentes parties prenantes.

En outre, l'année 2021, a été caractérisée par la poursuite du processus d'adoption des textes réglementaires sur les normes et l'étiquetage énergétique, pour les lampes, climatiseurs et réfrigérateurs.

- **L'accompagnement des industries dans la mise en place du système de management de l'énergie selon la norme ISO 50 001 s'est achevé par l'organisation d'un atelier de synthèse qui a connu la participation des entreprises bénéficiaires.** Le consultant a soumis le rapport de synthèse qui révèle ce qui suit : (i) deux industries (SOBEBRA et SCB BOUCLIER) sont dans l'optique de lancer un audit de certification ISO 50 001 ; (ii) deux autres industries (SCB LAFARGE et SHB) ont un avancement évalué à plus de 50% par rapport aux exigences de la norme SME ISO 50 001 ; (iii) le reste des industries à l'exception de la Société "GMB" qui a abandonné le processus, ont un avancement évalué à plus de 35%.

Le taux d'exécution physique cumulé du projet « Accès à l'électricité Hors réseau » est de 28,98% pour une exécution financière cumulée (base engagement) de 90,41% contre un taux de décaissement cumulé de 26,88% (Cf tableau n° 7).



1.4 GESTION D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Tout comme l'ensemble des autres départements du MCA-Bénin II, celui de la Performance Environnementale et Sociale a réalisé au cours de l'année 2021 plusieurs activités visant à soutenir l'ensemble des résultats des différents projets. Le département a **mis en œuvre le Système de Gestion Environnementale, Sociale, Santé et Sécurité (SGESSS) et le Plan d'Engagement avec les Parties prenantes (PEPP) ; la réalisation des études et travaux sur les sites de traitement des matières dangereuses et la sécurisation des sites de construction des centrales solaires photovoltaïques / Infrastructures de distribution.** Il y a eu également l'appui à la supervision des entreprises de gestion des matières dangereuses et des sols contaminés (lots A et B); la revue des aspects ESSS de l'aménagement des plateformes de stockage temporaire de Takon et de Parakou; le suivi des exigences relatives à la gestion des sols excavés et à la gestion des matières et déchets dangereux sur les chantiers de construction des Lignes et Postes électriques; et la finalisation de l'étude de conception d'une cellule d'enfouissement des sols contaminés à Takon.

Au 31 décembre 2021, **plus de 70 sessions de formation ont été organisées par le CGES sur l'utilisation de la plateforme en ligne du SGESSS** à l'intention de différents acteurs (MCA-Bénin II, PMC, SBEE, CEB, entreprises, ingénieurs) et un système de suivi a été mis en place à l'aide de Google Analytics afin de suivre en ligne le taux d'utilisation de la plateforme du SGESSS.

Il convient de noter la poursuite de la mise en œuvre du contrat avec l'opérateur Oak Ridge Technical Enterprises Corporation "(ORTEC) Générale de Dépollution" pour la gestion des sols contaminés (lot A à Takon).

Quant à la sécurisation des sites de construction des infrastructures de distribution électrique, elle est complètement achevée pour les postes et le Dispatching. En revanche, elle est exécutée à plus de 98% pour les lignes au 31 décembre 2021.

1.5 DEPARTEMENT DE L'INTEGRATION DU GENRE ET DE L'INCLUSION SOCIALE (DIGIS)

Pour soutenir les femmes entrepreneures du secteur de l'électricité à développer leurs entreprises, à accéder aux marchés de l'électricité et à étendre leurs activités dans les zones périurbaines et rurales, la WEE Initiative mise en place par MCA-Bénin II a poursuivi ces activités. **Les acquis de cette initiative ont été recensés dans un rapport final consolidé du WEE-Initiative qui a fait l'objet de validation par les parties prenantes le 8 février 2021.**

Afin de pérenniser les acquis d'une telle expérience, les femmes bénéficiaires de l'initiative ont mis en place l'Association des Femmes Entrepreneures du domaine de l'électricité dont l'objectif principal est la mobilisation des ressources.

Les activités réalisées au cours de l'année 2021 ont porté également sur le suivi et l'accompagnement de la mise en œuvre de huit (08) Plans d'Intégration Sociale et Genre de Construction (PISGC) relatifs aux postes et lignes électriques, ainsi qu'aux bâtiments du dispatching.

Le Département s'est attelé en collaboration avec les Centres de Promotions Sociale (CPS) du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM) à organiser des actions d'informations et de sensibilisations sur les violences basées sur le genre et en particulier les harcèlements, abus et/ou agressions sexuelles faites aux femmes, à l'endroit des populations riveraines, les groupes organisés (groupe des conducteurs de taxis moto, des vendeuses, etc.), le personnel ouvrier, les cadres et les gestionnaires des entreprises en charge des travaux.

1.6 DIRECTION DE L'ÉCONOMIE ET DU SUIVI ET ÉVALUATION (DESE)

Tout comme les années précédentes, la Direction de l'Économie et du Suivi -Évaluation (DESE) de MCA-Bénin II a, au cours de l'année 2021, régulièrement produit les rapports de performance du Programme, notamment les rapports trimestriels et le rapport annuel de l'exercice 2020. Elle a assuré la collecte et le contrôle de qualité des données administratives collectées auprès des agences d'exécution et mis à jour régulièrement le Tableau de Suivi des Indicateurs de performance du Programme. La DESE a également réalisé avec le concours de la Société de Développement International (SDI), la deuxième revue de qualité externe des données utilisées par MCA-Bénin II pour établir les valeurs atteintes par les indicateurs du Programme.

La Direction de l'Économie et du Suivi-Évaluation a procédé également à la deuxième révision du Plan de Suivi-Évaluation du Programme qui a été approuvé par MCC et adopté par le Conseil d'Administration en sa 25ème session Ordinaire, tenue le 21 décembre 2021.

L'exécution du contrat relatif à la mise en place d'une plateforme de 480 compteurs communicants pour collecter des données auprès des clients de la SBEE utiles pour l'évaluation indépendante d'impact des Projets « Production d'électricité » et « Distribution d'électricité » est achevée. Ladite plateforme a fait l'objet d'une réception provisoire par les parties prenantes, le 28 juillet 2021, et est mise en exploitation. La réception définitive interviendra après un an d'exploitation, c'est-à-dire le 27 juillet 2022.

En ce qui concerne le développement de la plateforme de 80 analyseurs du réseau de la SBEE, elle a fait l'objet d'une réception provisoire partielle en avril 2021 par les parties prenantes notamment la SBEE et le MCA-Bénin II. Les diligences sont en cours au niveau du Consultant GOPA pour lever les réserves en vue de la réception provisoire totale. Il est utile de signaler qu'en l'état, la plateforme produit déjà des données qui sont consignées dans les rapports soumis par le Consultant.

1.7 POINT D'EXECUTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU PROGRAMME

Les activités réalisées au cours de l'année 2021 ont porté sur différents domaines liés à la gestion administrative du programme, la gestion des ressources humaines et financières. Pour chaque domaine, les réalisations sont :

- **Gestion Administrative**

Le plan d'atténuation des risques liés à la COVID-19 a été mis en place et partagé avec tous le personnel de MCA-Bénin II au cours du mois de mars 2021. Ce plan décrit les procédures et les protocoles pour éviter et réduire les risques associés à la COVID-19.

Les actes de donation ont été signés au cours du mois de juin 2021 avec les entités suivantes : LITEB, EPAC, ISD et ReNOPEF dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme et du plan de donation de certains articles de l'UCF/MCA-Bénin. L'enlèvement des matériels concernés et la vente aux enchères des articles reformés de l'UCF ont été réalisés au cours du même trimestre après l'obtention de l'accord du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF).

- **Gestion des Ressources Humaines**

L'effectif total en poste au 31 décembre 2021 est de 62 dont 21 femmes.

Les plans de formation du personnel de MCA-Bénin II ont été approuvés par MCC au cours du trimestre d'avril à juin 2021. Les formations du personnel de MCA-Bénin II se poursuivent conformément au plan de formation approuvé. L'évaluation annuelle des performances du personnel de MCA-Bénin II a été réalisée au cours du trimestre d'octobre à décembre 2021.

- **Gestion Financière**

L'audit financier des exercices 2019 et 2020 a été réalisé. L'accord de don a été amendé au cours du trimestre de juillet à septembre 2021. La durée d'exécution du Compact a été exceptionnellement prolongée de douze (12) mois pour raison de COVID-19 avec un budget additionnel de 16 000 000 de dollars US. La nouvelle date de fin du Compact est le 22 juin 2023. Le financement du MCC est ainsi passé de 375 000 000 de dollars US à 391 000 000 de dollars US et la contribution du gouvernement du Bénin a été ajustée à 29 325 000 dollars US. Le point d'exécution du budget des fonds MCC et de la contrepartie du gouvernement du Bénin pour l'exercice 2021 se présente comme suit :

Tableau 5 : Exécution du budget du fonds COMPACT pour la période de janvier à décembre 2021

PROJETS	ENGAGEMENTS EN 2021			DECAISSEMENTS EN 2021		
	Prévu	Réalisé	%	Prévu	Réalisé	%
1. Projet "Réformes Politiques & Renforcement des Institutions"	10 637 969	538 514	5,06%	12 457 663	4 729 981	37,97%
2. Projet "Production d'Énergie Électrique"	11 723 823	5 329 569	45,46%	11 127 555	5 190 413	46,64%
3. Projet "Distribution d'Énergie Électrique"	3 485 602	7 765 742	222,79%	170 705 630	86 908 225	50,91%
4. Projet "Accès à l'Électricité Hors Réseau"	3 810 450	-42 562	-1,12%	21 769 548	4 617 869	21,21%
5. Suivi & Évaluation	288 409	176 734	61,28%	3 873 040	1 366 705	35,29%
6. Administration & Contrôle	6 323 989	4 496 371	71,10%	8 048 429	5 820 631	72,32%
Total	36 270 242	18 264 368	50,35%	227 981 865	108 633 824	47,65%

Source : DAF/MCA-Bénin II

Le taux d'engagement global au 31 décembre 2021 est de 50,35%. Ce taux est supérieur à celui réalisé en 2019 (25,37%), mais, inférieur au taux de 2020 (85,33%). Cette diminution par rapport à 2020, se justifie par la baisse des engagements liés aux contrats des travaux de construction des infrastructures de distribution d'électricité. Cependant, en ce qui concerne le taux de décaissement global, il est passé de 13,48% en 2019 à 28,37% en 2020 puis à 47,65% en 2021. Cette augmentation se justifie par le fait que les travaux des entreprises ont été exécutés convenablement à la suite de l'assouplissement des barrières sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19. L'analyse des réalisations par projet se présente comme suit :

Au niveau du **Projet "Reformes des Politiques et Renforcement Institutionnel"** le taux de consommation du budget des engagements est de 5,06%. Ce faible taux est dû au fait que le processus de passation de marchés pour la construction du siège de l'ARE (pour un montant prévisionnel de 2 523 507 USD) a été annulé, car le gouvernement du Bénin a envisagé de construire un siège pour toutes les structures publiques de régulation y compris celui de l'ARE. De plus, le processus de passation du marché « d'acquisition des Laboratoires des tests » pour un montant de 500 000 USD a été bouclé tardivement au cours du dernier trimestre de l'année d'Octobre à Décembre 2021 contrairement à ce qui a été prévu.

Le faible taux de décaissement de 37,97% est dû au fait que plusieurs livrables étaient en cours d'examen et n'avaient pas pu être validés avant la fin de l'année. C'est le cas de certains livrables de l'Opérateur du contrat de gestion de la SBEE et de l'Auditeur des Contrats qui n'ont pas pu être approuvés par le Comité de Suivi et de Contrôle du Contrat de gestion de la SBEE. De même, l'avance de démarrage prévue dans le cadre de la construction du siège de l'ARE n'a pas été décaissée étant donné que le contrat n'a pas été signé.

Au niveau du **Projet "Production d'Energie Electrique"**, les taux d'engagement et de décaissement sont respectivement de 45,4% et 46,64% et concernent essentiellement les compensations des Personnes Affectées par les projets des sites solaires photovoltaïques. Cette situation s'explique par le fait que les paiements sont effectués au fur et à mesure de la signature des fiches de compensation reçues. Certains paiements prévus pour les Personnes Affectées par les Projets (PAPs) des sites des centrales solaires photovoltaïques ont été également reportés après le 31 décembre 2021 du fait de l'échelonnement des compensations. Ce retard de paiement est imputable également, à la gestion des plaintes au sein des collectivités qui a duré plus que prévu.

Quant au **Projet "Distribution d'Energie Electrique"**, le taux d'engagement de 222,79% se justifie essentiellement par la signature des avenants aux contrats de CGES pour inclure les activités liées à : (i) la supervision des opérateurs ENVIPUR et HAZMAT ; (ii) l'activation de l'option A relative à la construction de la plateforme de Takon (Entreprise du lot B Lignes-CEGELEC); (ii) la prise en compte des modifications (Entreprise du lot C EIFFAGE) ; la prise en compte du conciliateur du lot A-Postes (GE). Ces engagements n'étaient pas prévus pour le trimestre d'avril à juin 2021. Une partie du budget des contingences a donc été réaffectée pour la signature de ces avenants. De même, le processus de passation des marchés pour l'achèvement du « NDCC Bâtiments » n'a pas pu être achevé au cours du trimestre d'octobre à décembre 2021 à cause de l'insuffisance budgétaire. Le faible taux de décaissement de 50,91% s'explique essentiellement par le fait que tous les entrepreneurs et les consultants n'ont pas soumis leurs décomptes pour les contrats de travaux. En outre, la pandémie de la COVID-19 justifie le fait que les équipements ne sont pas arrivés à temps au Port de Cotonou pour permettre à GE de soumettre son décompte.

En ce qui concerne le **Projet "Accès à l'Electricité Hors Réseau"**, le faible taux des engagements de -1,12% se justifie par le fait que toutes les activités prévues par les entités de mise en œuvre n'ont pas été réalisées au cours du trimestre d'avril à juin 2021. L'option 4 du contrat de NIRAS n'est pas encore activée. Le projet de l'avenant est en cours de validation et sera signé au cours du trimestre janvier à mars 2022. Le taux de décaissement de 21,21% se justifie par le fait que les promoteurs OCEF qui avaient émis l'intention de demander des avances de démarrage et des paiements pour atteinte de jalon n'ont plus soumis lesdites demandes.

Le taux d'engagement au niveau du « Suivi Evaluation » est de 61,28% et ce, parce que certaines activités de voyage et de suivi n'ont pas pu être réalisées. Le taux de décaissement de 35,29% se justifie par le fait que le consortium GOPA n'a pas encore finalisé les travaux d'installation des analyseurs. De même, la collecte des données a pris plus de temps que prévu.

Au niveau de « **l'Administration & Contrôle** », le processus de passation de marchés se poursuit pour certaines dépenses administratives. Des voyages administratifs ainsi que certaines réunions et formations ont été reportés au prochain trimestre à cause de la non-disponibilité des équipes. Le tableau suivant présente le point d'exécution des Fonds GoB.

Tableau 6 : Exécution du budget du fonds GoB pour l'année 2021

PROJETS	ENGAGEMENTS EN 2021			DECAISSEMENTS EN 2021		
	Prévu	Réalisé	%	Prévu	Réalisé	%
3. Projet Distribution d'Energie Electrique	140 000	-565 773	-404,12	9 084 247	5 376 382	59,18
6. Projet Administration et Contrôle du Programme	822 430	599 291	72,87	807 656	486 415	60,23
TOTAL	962 430	33 518	3,48	9 891 905	5 862 797	59,26

Source : MCA-Bénin II, 2021

Au cours l'année 2021, le taux d'engagement négatif de -404,12% au niveau du Projet Distribution d'Energie Electrique est lié à une réduction des engagements survenue sur le contrat des lignes, lot A. Le processus d'identification des nouvelles PAPs n'a pas encore commencé. En effet, le changement des tracés des lignes a augmenté l'effectif des PAPs qui doivent faire l'objet d'identification. Cette activité qui est généralement exécutée par l'ANIP n'a pas encore démarré. Le taux de décaissement de 59,18% sur le GOB se justifie par le fait que le Groupement Génie-Civil (PLAN LIBRE-ENSBTP-SEIB) n'a pas rempli toutes les conditions pour bénéficier des avances dans le cadre de l'Avenant n°3 et son contrat a été résilié. De la même manière, EIFFAGE n'a pas pu soumettre tous ses décomptes concernant les lots A et C du trimestre d'octobre à décembre 2021.

Au niveau de l'Administration, les engagements sont réalisés à 72,87% à cause de l'activation de l'Option 5 du contrat de l'assurance vie pour le personnel.

Le taux de décaissement de l'administration est de 60,22% car certaines activités planifiées en 2020 n'ont pas été exécutées pour engendrer un décaissement. Ces décaissements qui devraient intervenir en décembre 2020, ont été effectués en janvier 2021.

Tableau 7: Synthèse chiffrée sur la performance cumulée du programme au 31/12/2021

Projets	Total budget	Engagements cumulés au 31 décembre 2021		Décaissements cumulés au 31 décembre 2021		Exécution physique cumulée au 31 décembre 2021 en %
		Réalisés	(%)	Réalisés	(%)	
Projet Réforme des Politiques & Renforcement Institutionnel	29 442 266	24 165 992	82,08%	17 846 527	60,62%	70,28%
Production d'Électricité	12 668 141	9 625 277	75,98%	8 819 919	69,62%	37,27%
Projet Distribution d'Electricité	285 399 488	255 440 983	89,50%	155 936 919	54,64%	85,93%
Projet Accès à l'Électricité hors réseau	45 904 241	41 501 789	90,41%	12 337 102	26,88%	28,98%
Total	373 414 136	330 734 041	88,57%	194 940 466	52,20%	59,73%

Source : MCA-Bénin II, 2021

Le tableau 8 ci-dessous présente le niveau de réalisation des indicateurs de performance retenus dans le Plan de Suivi- Evaluation (PSE) du Programme et qui ont une cible en 2021.

Tableau 8: Aperçu des indicateurs de performance du Programme

N°	Indicateurs	Classification/ Unité de l'indicateur	Valeur réalisée en décembre 2020	Prévu décembre 2021	Réalisé décembre 2021	Taux de réalisation
01	Valeur des contrats d'études de faisabilité et de conception signés pour les infrastructures énergétiques, USD	Montant en dollars US	19 866 155,52	25 111 271,60	20 726 941,58	82,54%
02	Valeur des décaissements pour les contrats d'études de faisabilité et de conception signés pour les infrastructures énergétiques, USD	Montant en dollars US	13 818 087,78	20 293 441,13	16 846 287,19	83,01%
03	Pourcentage de décaissement pour les contrats d'études de faisabilité et de conception signés pour	Pourcentage	69,56%	100%	81,28%	81,28%

N°	Indicateurs	Classification/ Unité de l'indicateur	Valeur réalisée en décembre 2020	Prévu décembre 2021	Réalisé décembre 2021	Taux de réalisation
	les infrastructures énergétiques					
04	Valeur des contrats de construction d'infrastructures énergétiques signés, USD	Montant en dollars US	221 461 945,69	192 667 545,64	230 240 901,43	119,50%
05	Valeur des décaissements pour la construction d'infrastructures énergétiques, USD	Montant en dollars US	49 030 299,99	192 667 545,64	135 272 987,08	70,21%
06	Pourcentage de décaissement pour les contrats de construction d'infrastructures	Pourcentage	22,14%	100%	58,75	58,75%

Source : MCA-Bénin II, 2022



Gouvernance et gestion du programme



La gouvernance décrit le cadre institutionnel, la satisfaction des conditions préalables aux différents décaissements, la mise en œuvre du programme, la passation de marchés, la communication sur la gestion du programme, les accords, la coordination avec les PTF, ainsi que la gestion des risques et difficultés du programme.

2.1 CADRE INSTITUTIONNEL

Le Millennium Challenge Account-Bénin II (MCA-Bénin II) est créé par Décret N° 2015-603 du 29 novembre 2015, par le Gouvernement du Bénin pour mettre en œuvre l'Accord de Don (Compact) entre le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, agissant par le biais du Millennium Challenge Corporation ("MCC") et la République du Bénin agissant par le biais de son gouvernement ("Gouvernement").

Le Gouvernement a créé le Millennium Challenge Account – Bénin II ("MCA-Bénin II"), entité dotée d'une personnalité juridique, qu'il a désignée en tant que son Mandataire agréé dans l'exécution de l'Accord de Don et des Accords Complémentaires.

MCA-Bénin II a pour mission d'agir en tant que mandataire agréé du Gouvernement pour mettre en œuvre le Programme et pour exercer et s'acquitter des droits et obligations du Gouvernement en termes de supervision, de gestion et de mise en œuvre du Programme, y compris de manière non limitative, la gestion de la mise en œuvre des projets et de leurs activités, l'affectation des ressources et la gestion du processus de passation des marchés. Il est doté en vertu de l'Accord de Don, de l'Accord de Mise en Œuvre du Programme et du Décret de l'autorité d'exercer et de s'acquitter des obligations du Gouvernement en vertu de l'Accord de Don d'une manière indépendante, transparente et responsable.

Le Conseil d'Administration (CA) en est l'organe suprême chargé de l'orientation de la supervision et de la mise en œuvre du Compact. La Coordination Nationale est chargée de la mise en œuvre quotidienne du Compact et rend compte au Conseil d'Administration.

Conformément aux dispositions du Compact, MCA-Bénin II est assisté dans la gestion financière par l'Agent Fiduciaire (AF), en l'occurrence le cabinet international Cardno Emerging Markets USA Ltd. De même, MCA-Bénin II est assisté par une Agence de Passation des Marchés (APM) constituée par le consortium Charles Kendall & Partners Ltd et GFA Consulting Group GmbH.

Les comités des parties prenantes du Programme MCA-Bénin II, sont les acteurs du processus consultatif et à ce titre, viennent en appui au Conseil d'Administration et à la Coordination Nationale dans l'examen de certains documents et la prise des décisions judicieuses pour la bonne mise en œuvre du Programme. Ils sont composés des représentants des bénéficiaires du Programme, des collectivités locales, des entités ayant un intérêt ou une implication dans la mise en œuvre du Programme, des principales Organisation Non Gouvernementales (ONG) des zones d'intervention ainsi que ceux du secteur privé.

Le Millennium Challenge Corporation (MCC) joue le rôle de supervision générale en relation avec d'autres structures gouvernementales des Etats-Unis d'Amérique. Son Directeur Résident au Bénin joue le rôle de facilitateur entre MCA-Bénin II et MCC. Il dirige l'équipe de MCC dédiée au Bénin et, participe aux sessions du Conseil d'Administration en qualité d'observateur. En tant que Chef d'équipe de MCC, il donne les avis de non-objection de MCC sur les documents, les décisions et les actions de MCA-Bénin II lorsque cela est requis.

2.2 SATISFACTION DES CONDITIONS PREALABLES

Au cours de l'année 2021, toutes les conditions préalables aux demandes de décaissements des quatre (04) trimestriels ont été satisfaites. Les différents documents de mise en œuvre des projets sont élaborés et soumis trimestriellement (Plan de Travail, Plan de passation de marchés, budgets, tableau de Suivi des Indicateurs, rapports sur la performance de la passation de marchés, etc.). De même, les conditions préalables critiques sont satisfaites ainsi que l'audit.

2.3 GESTION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Au cours de l'année 2021, la Coordination Nationale a organisé à bonnes dates les sessions trimestrielles du Conseil d'Administration (CA). La tenue desdites sessions a permis d'approuver ou de ratifier selon le cas :

- ✓ Les documents requis pour les demandes de décaissement du financement du Programme (Fonds Compact) ;
- ✓ Les documents de décaissement des fonds de la mise en œuvre du Programme (CIF) ;
- ✓ Le transfert du reliquat du Fonds CIF vers le Fonds Compact ;
- ✓ Les documents de décaissement de la contribution du Gouvernement ;
- ✓ Les Plans de Passation des Marchés ;
- ✓ Les divers documents de gestion de MCA-Bénin II.

En 2021, le point d'exécution des activités ainsi que le suivi des orientations et les recommandations ont été rigoureusement effectués de façon bimensuelle par la Coordination Nationale et la mission résidente de MCC. L'année 2021 a été marquée par la continuité de la gestion des effets de la pandémie de la Covid-19 sur l'exécution des activités du Programme. Les entreprises contractantes ont poursuivi leurs activités conformément aux mesures sanitaires élaborées par MCA-Bénin II et le gouvernement du Bénin.

Dans le cadre de la compensation des Personnes Affectées par le Projet (PAPs), les opérations de dédommagement se sont poursuivies pour la sécurisation et la remise des sites devant abriter la construction des centrales solaires photovoltaïques. En outre, l'année 2021 a été marquée aussi par la poursuite de l'élaboration du Plan de clôture du Compact qui doit être rendu disponible un an avant la fin du Compact, c'est-à-dire au plus tard le 22 juin 2022.

La Coordination Nationale a poursuivi la mise en œuvre des différents accords avec les entités de mise en œuvre, et les agences d'exécution : SBEE, CEB, ABERME, ANM, ABE, ARE, ANIP, MASM et les mairies (Porto Novo, Sèmè-Podji, Abomey-Calavi, Cotonou, Bohicon, Parakou, Djougou et Natitingou). Ces entités de mise en œuvre ont participé à plusieurs activités, notamment au niveau des panels d'évaluation, des réunions de comité de pilotage, des visites de terrain, des conférences téléphoniques, ateliers techniques et, des formations.

Par ailleurs, afin de mobiliser l'équipe de MCA-Bénin II autour de la vision du Programme pour l'atteinte de ses objectifs, la Coordination Nationale organise après chaque session trimestrielle du Conseil d'Administration, une Assemblée Générale du personnel. Cette Assemblée Générale constitue une occasion pour la Coordination Nationale de partager avec le personnel les décisions prises par les Administrateurs au cours de la Session du Conseil d'Administration et de l'engager à travailler davantage pour l'atteinte des objectifs du Programme.

2.4 ANALYSE ET GESTION DES RISQUES LIES AU PROGRAMME

Les risques critiques identifiés en 2021 concernent notamment :

- La persistance du retard dans la construction des postes du lot A qui seront intégrés au dispatching ;
- La persistance du retard dans les travaux de construction des bâtiments du dispatching ;
- La persistance du non-achèvement de la construction des centrales solaires photovoltaïques dû à la non-réalisation à temps du bouclage financier par les entreprises sélectionnées ;
- Le retard dans la construction et l'exploitation des mini-réseaux électriques.

S'agissant **du retard dans la construction des postes du lot A** qui seront intégrés au dispatching, le taux de réalisation des travaux est inférieur à 59,85% contre une prévision de 83,54% au 31 décembre 2021, soit un écart de 23,69%. Pour mitiger ce risque, MCA-Bénin II mise sur la réalisation de vérifications nécessaires (due diligence) et un suivi plus rigoureux avec des délais plus rapprochés.

Quant au **retard dans les travaux de construction des bâtiments du dispatching**, il est devenu critique au point où sur décision du Conseil d'Administration de MCA-Bénin II, le contrat de groupement Plan Libre/SEIB/ENSBTP a été résilié le 10 août 2021. MCA-Bénin a engagé les actions nécessaires en vue de la sélection d'une nouvelle entreprise pour finaliser les travaux dans les plus brefs délais.

Le risque de non-achèvement de la construction des centrales solaires photovoltaïques a été identifié déjà en 2019 et 2020. Mais, il est devenu critique par rapport à la date de fin de Compact initialement fixée au 22 juin 2022 car, l'achèvement reste encore incertain, même avec l'extension du délai de fin du Compact au 22 juin 2023. L'objectif du bouclage financier de fin Compact retenu pour cette activité en 2020, est maintenu en 2021, mais il n'a pas encore été réalisé. MCA-Bénin II continuera d'apporter tout le soutien nécessaire au processus de sélection des promoteurs et accompagnera au besoin ces derniers pour accélérer le bouclage financier conformément aux instructions contenues dans le guide pour la soumission des projets.

L'impact du retard identifié en 2020 dans la signature des conventions de concession avec les promoteurs de mini-réseaux électriques sur leur construction dont la durée d'exécution peut excéder la date de fin du Compact fixée au 22 juin 2022 dans l'Accord de don, est devenu

critique même avec l'extension de la fin du compact au 22 juin 2023. Ce retard est dû d'une part, au long délai de finalisation des dossiers soumis par les promoteurs pour approbation à la satisfaction de l'ABERME et de l'ARE, et d'autre part, à la finalisation du modèle de calcul du tarif à appliquer aux mini-réseaux par l'ARE et le bouclage financier. Pour mitiger ce risque, MCA-Bénin II a envisagé des mesures suivantes :

- Disponibilité de la subvention de l'OCEF au-delà de la fin du Compact à travers un Fonds séquestre dédié ;
- Révision du plan de travail pour tenir compte des nouveaux jalons ;
- Révision des conditions de décaissement pour les aligner sur les jalons révisés.

2.5 GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES

Au cours de l'année 2021, le montant total de l'ensemble des douze (12) contrats et des vingt-quatre (24) modifications de contrats avec incidence financière a été estimé à neuf millions trois cent soixante-dix-sept mille huit cent soixante-six dollars US et quatre-vingt-huit centimes (9 377 866,88) USD. Le tableau ci-dessous renseigne sur la performance réalisée au titre de l'année 2021 par type de contrat signé.

Tableau 9: Indicateurs de performance en matière de passation des marchés

Indicateurs		Services Consultants	Services Non Consultants	Travaux	Biens	Total
Nombre de marchés signés	Valeur absolue	5	0	2	5	12
	%	42%	0%	17%	41%	100%
Nombre d'avenants signés	Valeur absolue	21	1	15	5	42
	%	50%	2%	36%	12%	100%
Montant des contrats signés (Dollars US)	Valeur absolue	2 671 153,45	0,00	260 363,64	125 584,85	3 057 101,94
	%	87%	0%	9%	4%	100%
Montant des avenants signés (Dollars US)	Valeur absolue	2 724 335,43	548 836,1	3 379 683,4	- 332 090,01	6 320 764,92
	%	43%	9%	53%	-5%	100%
Montant des marchés (contrats et avenants) signés (Dollars US)	Valeur absolue	5 395 488,88	548 836,1	3 640 047,0	- 206 505,16	9 377 866,82
	%	57%	6%	39%	-2%	100%

Source : MCA-BENIN II/ Liste des contrats signés en 2021

L'analyse du tableau montre que les contrats de services et de biens représentent 61 % (57% +6% -2%) du montant total des engagements pour l'année 2021. De même, les Contrats de petits travaux et les avenants relatifs aux contrats de grands travaux de postes et de lignes représentent 39% du montant total des engagements. L'on note également que le nombre total des modifications de contrats signés est de 42 dont 24 sont des modifications de contrat avec incidence financière. Le montant total des modifications de contrat est de : 6 320 764,94 USD soit 67,40% du total des engagements signé pour l'année 2021.

2.6 COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Au cours de l'année 2021, la **Direction de la Communication et des Relations Publiques a procédé à l'élaboration du Plan de Communication du Programme pour l'année 2022 et au suivi de la mise en œuvre de la politique de conservation des archives du Programme.** Les activités phares du Programme ont été médiatisées conformément à la stratégie de communication de MCA-Bénin II. La médiatisation de ces activités a permis au grand public de s'imprégner davantage des réalisations du Programme. Elle porte, entre autres, sur :

- la visite du site de construction de la centrale solaire IPP de 10 MW de Natitingou suivi du lancement de la 2ème phase des travaux de renforcement et de réhabilitation du réseau de distribution d'électricité dans les départements de l'Atacora, la Donga, le Borgou et les Collines, le 14 mai 2021 ;
- la conférence de presse de la coordination dans le cadre de la célébration de l'an 4 de MCA-Bénin II, le 22 juin 2021.
- les consultations publiques de l'ARE en vue de la signature des conventions de concession pour la construction des mini-réseaux, du 1^{er} au 9 septembre 2021 ;
- la visite des chantiers du Nord par la coordination et la mission résidente MCC du 6 au 11 septembre 2021.
- la production et diffusion de 11 articles en ligne sur le site internet de MCA-Bénin II;
- la couverture de quatre (04) sessions du Conseil d'Administration de MCA-Bénin II ;
- la publication de 52 avis de passation de marchés sur le site internet.

Dans la mise en œuvre de la politique de conservation des archives du Programme, il y a eu :

- ✓ le suivi de l'archivage électronique des contrats clôturés au niveau des projets, de la mise en œuvre effective du plan de classement, la formation du personnel de MCA-Bénin II sur la procédure de l'archivage,
- ✓ la tenue régulière des réunions trimestrielles du comité « Com Energie » pour renforcer la synergie dans les actions de communication sur les thématiques clés.
- ✓ L'appui des entités chargées de la mise en œuvre des réformes du secteur de l'énergie (ARE, Ministère de l'Énergie, ABERME, SBEE) à travers la préparation des différentes tournées de sensibilisation sur l'Électrification Hors Réseau et la mise en œuvre de contrat de gestion de la SBEE, etc.

2.7 POINTS SUR LES ACCORDS DE MISE EN ŒUVRE

MCA-Bénin II a poursuivi la mise en œuvre des accords avec les entités de mise en œuvre. Les « Agences d'Exécution » du Programme ont été judicieusement impliquées dans les recettes en usine par vidéo-conférence ou en présentiel pour la validation des équipements électriques, les comités de validation des livrables et de suivi des activités de terrain, commandées par MCA-Bénin II, en vue d'assurer notamment (i) la qualité des livrables et des équipements, (ii) la pérennisation des acquis.

En 2021, la totalité des seize (16) accords de mise en œuvre avec les agences d'exécution ont été déjà signés.

2.8 COORDINATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

MCA-Bénin II et MCC co-président avec l'AFD le groupe des PTFs intervenant dans le secteur de l'énergie au Bénin. Dans ce cadre, MCA-Bénin II s'est investi au cours de l'année 2021 dans l'organisation de trois rencontres périodiques de ce groupe, respectivement le 29 janvier, le 21 mai et le 11 novembre 2021. Les structures qui ont participé à ces rencontres sont : MCA-Bénin II/MCC, SBPE, Ministère de l'Énergie, AFD, UE, Banque Mondiale, UEMOA, GIZ, GIZ Endev, Ambassade d'Allemagne, SNV, BAD et KfW. Ces rencontres ont porté essentiellement sur les échanges et partages d'information concernant :

- Le développement de l'accès à l'électricité au Bénin;
- Le point sur les réformes institutionnelles, l'ajustement tarifaire en 2021, la création de la Société Béninoise de Production d'Électricité (SBPE) et les projets structurants.
- La présentation de la nouvelle Société Béninoise de Production d'Électricité (SBPE);
- Le point sur la revue sectorielle de l'énergie Exercice 2020.

2.9 LEÇONS APPRISSES ET PERENNISATION DES RESULTATS

Les leçons apprises évoquées dans les éditions antérieures du Rapport de performance du Programme, relative au retard dans la mise en place des mécanismes et procédures ont eu un effet négatif sur les délais de réalisation des travaux .

Les visites de terrain sont des activités importantes en matière de management et de suivi-évaluation de projets. Les visites au Bénin des homologues venus de Washington de même que les visites de hauts responsables de MCC sont des occasions de mobiliser tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Programme et de motiver les responsables de MCA-Bénin et des Agences d'exécution.

La démarche d'implémentation du Programme basée sur une culture de l'apprentissage et l'amélioration facilite le processus de pérennisation de ses acquis. À six mois de la fin initiale d'exécution du Programme fixée au 22 juin 2022, les résultats ci-après ont été enregistrés au niveau des quatre projets :

Projet « Réforme des Politiques et Renforcement Institutionnel »

1. **Révision du Code Bénin-Togolais de l'électricité adoptée le 13 avril 2018.** L'adoption de ce texte a permis de réorganiser le rôle de la Communauté Électrique du Bénin (CEB) qui reçoit sur l'ensemble du territoire des deux Etats, l'exclusivité d'exercer les activités de transport, d'importation pour les besoins des deux États. Ce code permet à la CEB d'ouvrir ce secteur aux investisseurs privés locaux en les déléguant localement et ce, pour une durée déterminée, son droit exclusivité de transport d'énergie électrique à toute personne de droit public ou privé ;

2. **Révision de la loi portant Code de l'électricité en République du Bénin le 4 février 2020.** Grâce à cette révision du Code, les opérateurs économiques privés pourront désormais s'investir dans la production, le transport, la distribution et la commercialisation de l'énergie électrique ;
3. **Une Politique et un Plan Tarifaire de l'électricité adoptés en 2019 ;**
4. **Adoption des conclusions de l'étude de faisabilité pour la création d'une société de production d'électricité (Generation Company – GenCo) au Bénin réalisé par MCA-Bénin II et création de la Société Béninoise de Production d'Electricité (SBPE) par le Gouvernement ;**
5. **Réalisation de l'étude tarifaire et développement de la politique et du Plan tarifaire :** l'ARE dispose désormais des outils pour la régulation des tarifs ;
6. **Adoption du Contrat-plan entre l'Etat et la SBEE (1^{ère} édition couvrant la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019 et la 2^{ème} édition pour la période 1^{er} janvier 2020 - 31 décembre 2023) ;**
7. **Élaboration du code réseau de la SBEE :** Le code établit les exigences techniques de raccordement et d'exploitation auxquelles doivent satisfaire les installations de production pour se raccorder au réseau de distribution électrique de la SBEE de Haute et Moyenne Tension, de façon à garantir le fonctionnement sûr du système électrique.
8. **Mise en place du contrat de gestion au niveau de la SBEE ;**
9. **Mise en place et opérationnalisation du cadre réglementaire institutionnel favorable aux producteurs indépendants d'électricité au Bénin**

Mise en place d'une Autorité de régulation indépendante et professionnelle.
10. **Mise en vigueur des normes de performance énergétiques et du programme d'étiquetage pour les lampes, climatiseurs et réfrigérateurs au Bénin.**

Projet « Production de l'Électricité »

1. Sécurisation des sites de construction des centrales solaires photovoltaïques d'une capacité de 50 MW répartie de la manière suivante : Bohicon (15MW), Parakou (15MW), Djougou (10MW) et Natitingou (10MW).
2. Compensations des Personnes Affectées par le Projet.

Projet « Distribution de l'Électricité »

1. Construction et réhabilitation de 877,94 Km de lignes électriques sur le réseau de distribution de la SBEE;

2. Construction et réhabilitation de 24 postes électriques en cours,
3. Construction en cours d'un Centre National de Contrôle de la Distribution d'Électricité (dispatching center);
4. Construction du bâtiment dispatching qui est stoppée mais le processus est relancé.

Projet Accès à l'électricité hors-réseau

1. existence d'un cadre réglementaire, clair et précis régissant l'électrification hors réseau au Bénin ;
2. implémentation en cours de 15 projets d'électrification Hors réseau par les promoteurs co-financés par MCA-Bénin ;
3. adoption des normes et étiquettes pour les réfrigérateurs, climatiseurs et les lampes au Bénin.

La pérennisation des résultats du Programme s'articule autour du suivi des indicateurs de performance, la consolidation des acquis et la vulgarisation des meilleures pratiques de gestion utilisées au cours de la mise en œuvre.

La mise en œuvre du Programme est fondée sur la gestion axée sur les résultats. Ainsi, des cibles sont fixées par indicateur pour chaque projet. L'analyse de l'évolution de ceux-ci à date montre que des progrès significatifs ont été obtenus même si, parfois, certaines cibles ne sont pas encore atteintes. Un suivi régulier est une des tâches importantes de pérennisation des acquis après la fin du Programme.

De même, le développement des partenariats avec les autres Partenaires Techniques et Financiers a été une réalité dans le secteur énergétique dans le cadre de la mise en œuvre du MCA-Bénin II. Il s'avère nécessaire de consolider ces partenariats afin d'encourager la poursuite des actions complémentaires une fois que le programme serait terminé.

La mise en œuvre du Plan de Clôture facilitera la conduite à terme de toutes les activités résiduelles et de transférer les compétences de MCA-Bénin II aux structures bénéficiaires, mais aussi de créer les conditions d'une utilisation optimale des outils, des ouvrages et des équipements installés et d'une mise en application méthodique des réformes opérées.



CONCLUSION

Au 31 décembre 2021, le taux global d'exécution physique cumulé des quatre (04) projets du Programme, est évalué à 59,73% contre 40,68% en 2020 et 27,8% à fin 2019. Cette performance est tirée par les progrès enregistrés au niveau du projet « Distribution d'électricité » dont le taux d'exécution physique est évalué à **85,93% en 2021 contre 50,41%** en 2020.

En ce qui concerne le taux d'engagement global cumulé, il s'est établi à 88,57% en 2021 contre 85,33% en 2020, et 25,4% en 2019. La signature des accords de cofinancement des Fonds OCEF et celle des contrats de l'ensemble des travaux de construction des infrastructures de distribution d'électricité justifient cette performance. Quant au taux de décaissement, son niveau (52,20%) est presque le double de sa réalisation de 2020 (28%) mais il demeure toujours très faible par rapport au taux d'engagement.

En termes de gestion des risques et des difficultés dans la mise en œuvre des projets afin de réduire l'impact sur le délai d'achèvement du programme, des actions de mitigation ont été proposées, y compris le soutien continu du Gouvernement, de tous les acteurs du secteur, des entités de mise en œuvre et autres parties prenantes. Cette contribution de toutes les parties garantira la mise en œuvre satisfaisante des activités du Programme.

A un an et demi de la fin du Compact, MCA-Bénin II devra veiller à l'accélération de l'exécution des travaux de construction des différentes infrastructures afin d'éviter des retards éventuels qui auront un impact sur les résultats escomptés du Programme.

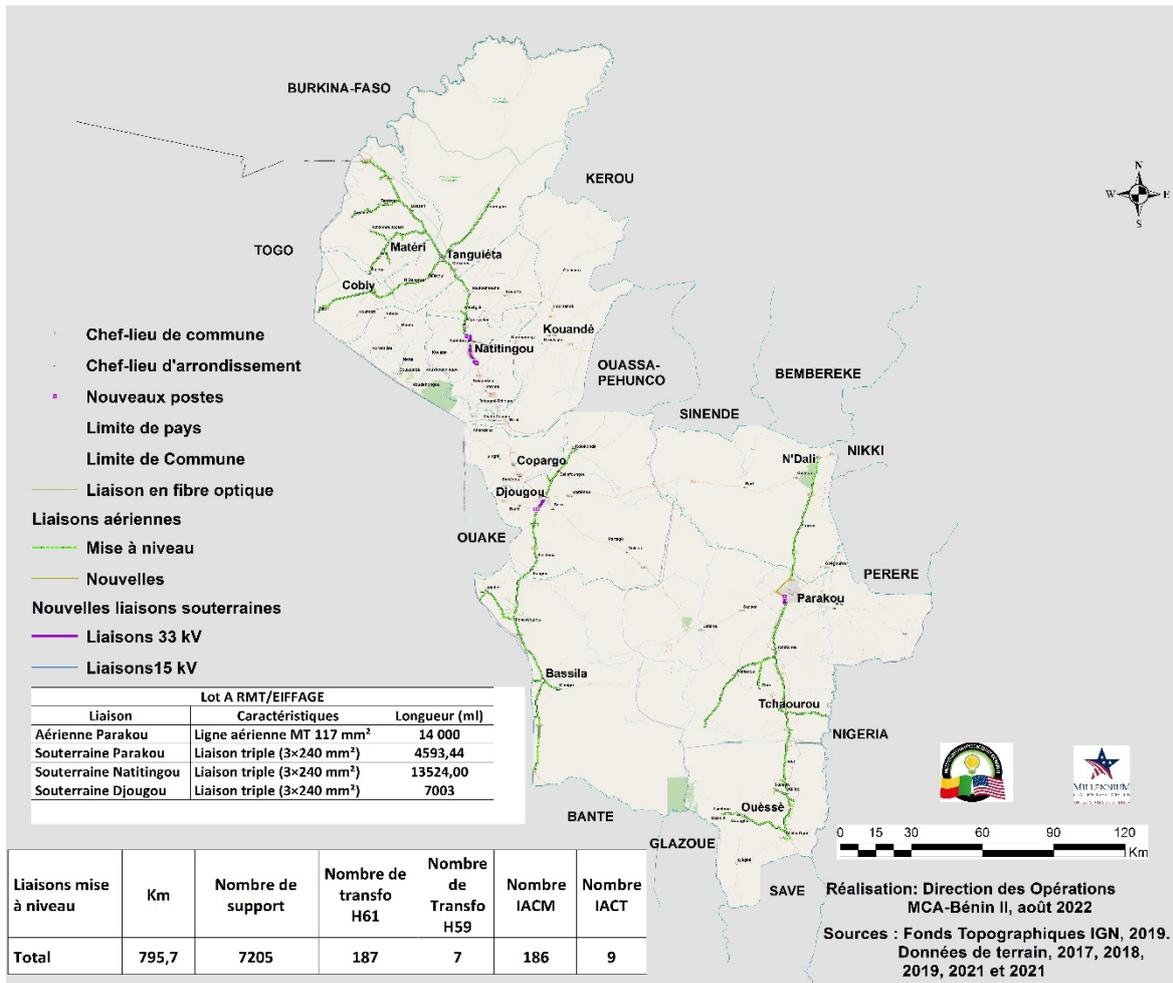




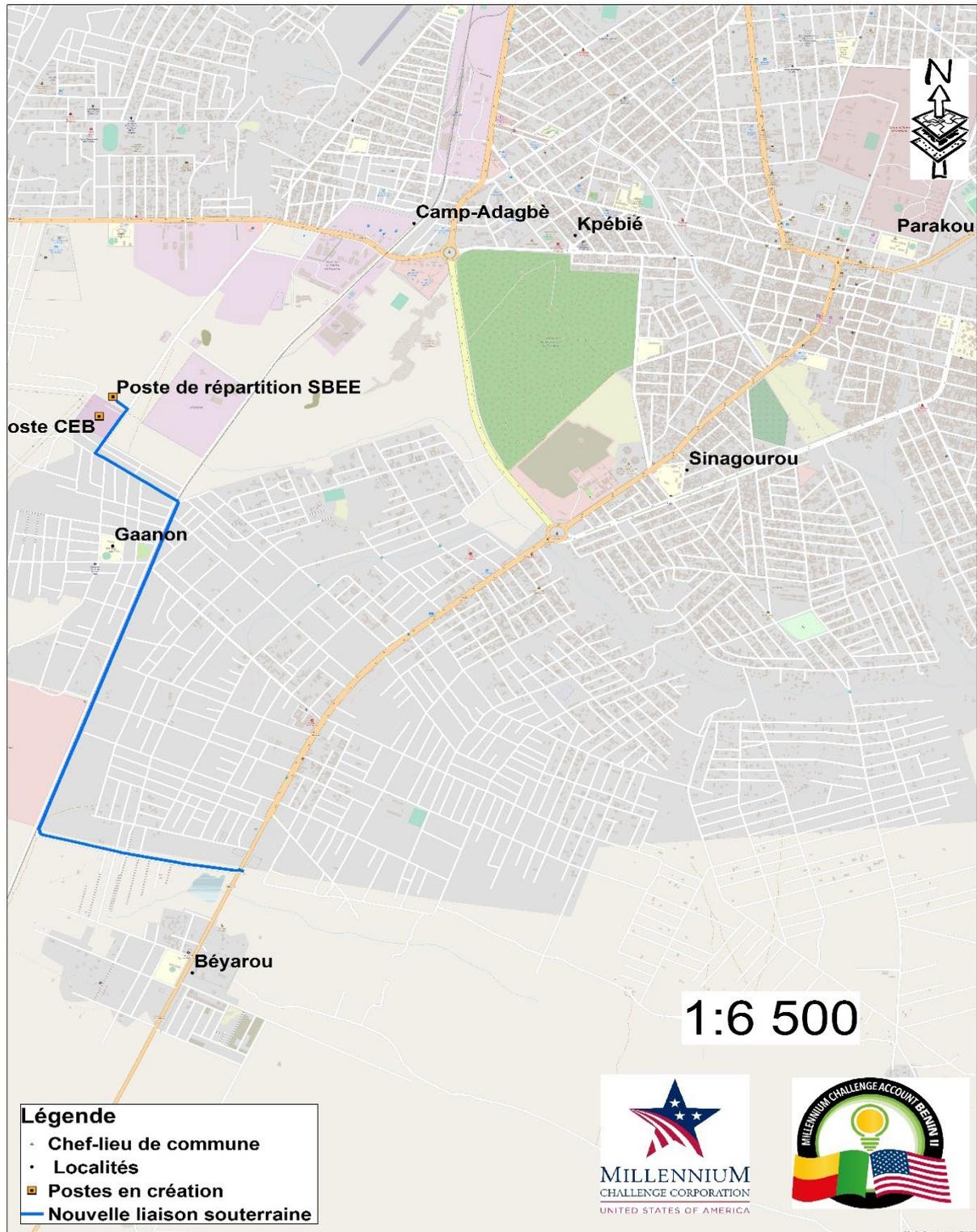
Annexes



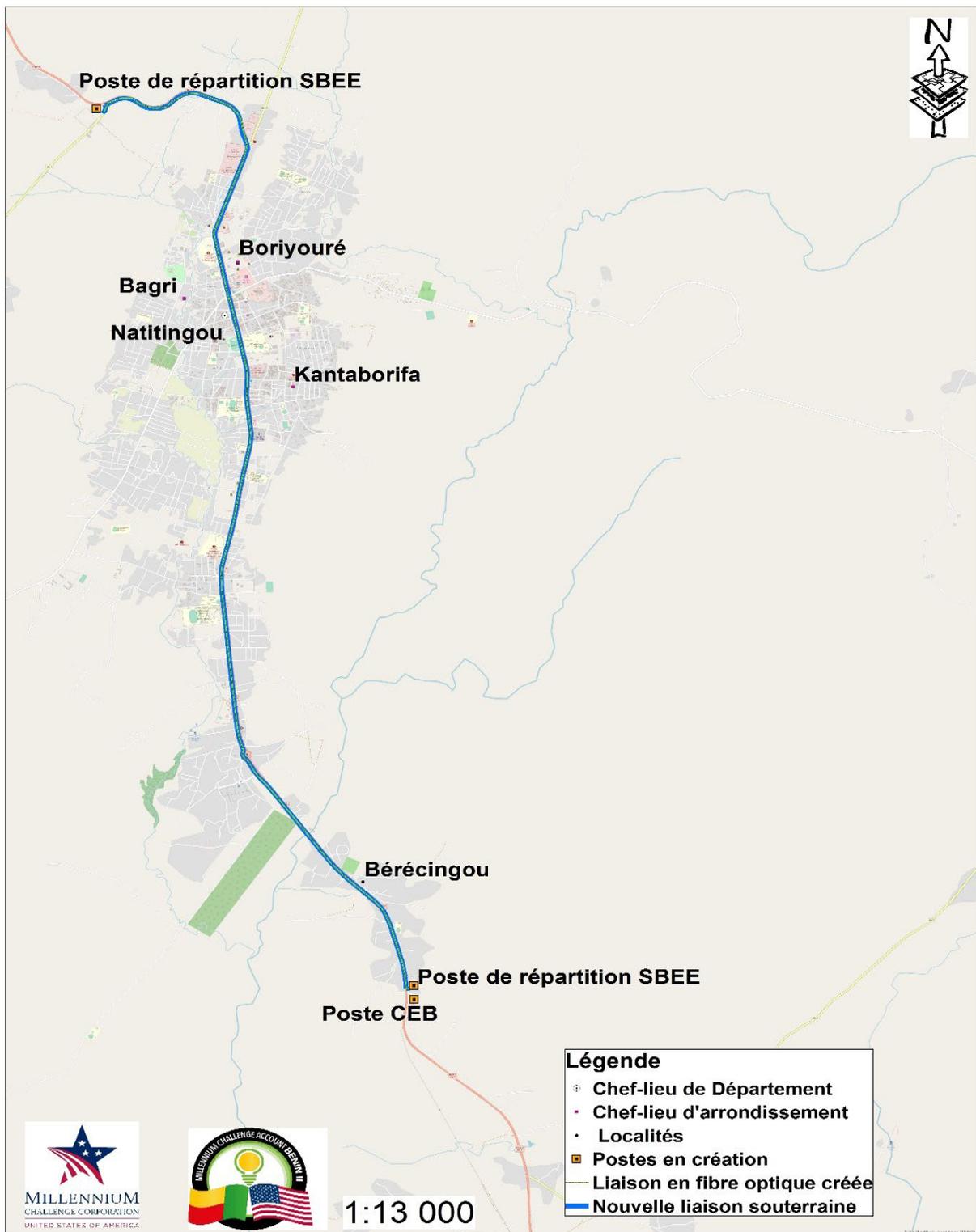
1 : Périmètre du Lot A - Lignes électriques



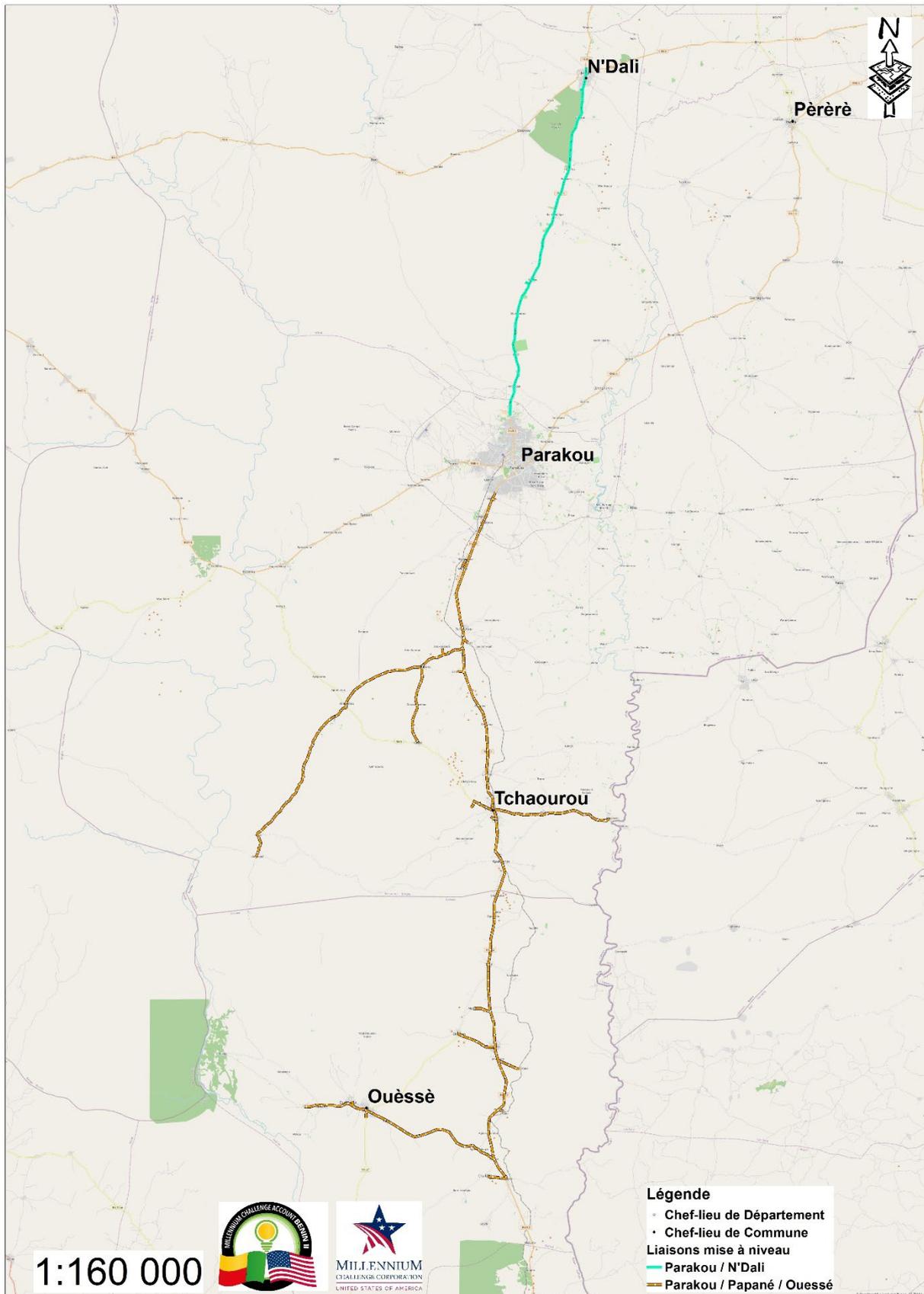
1.1. Ligne souterraine construite à Parakou



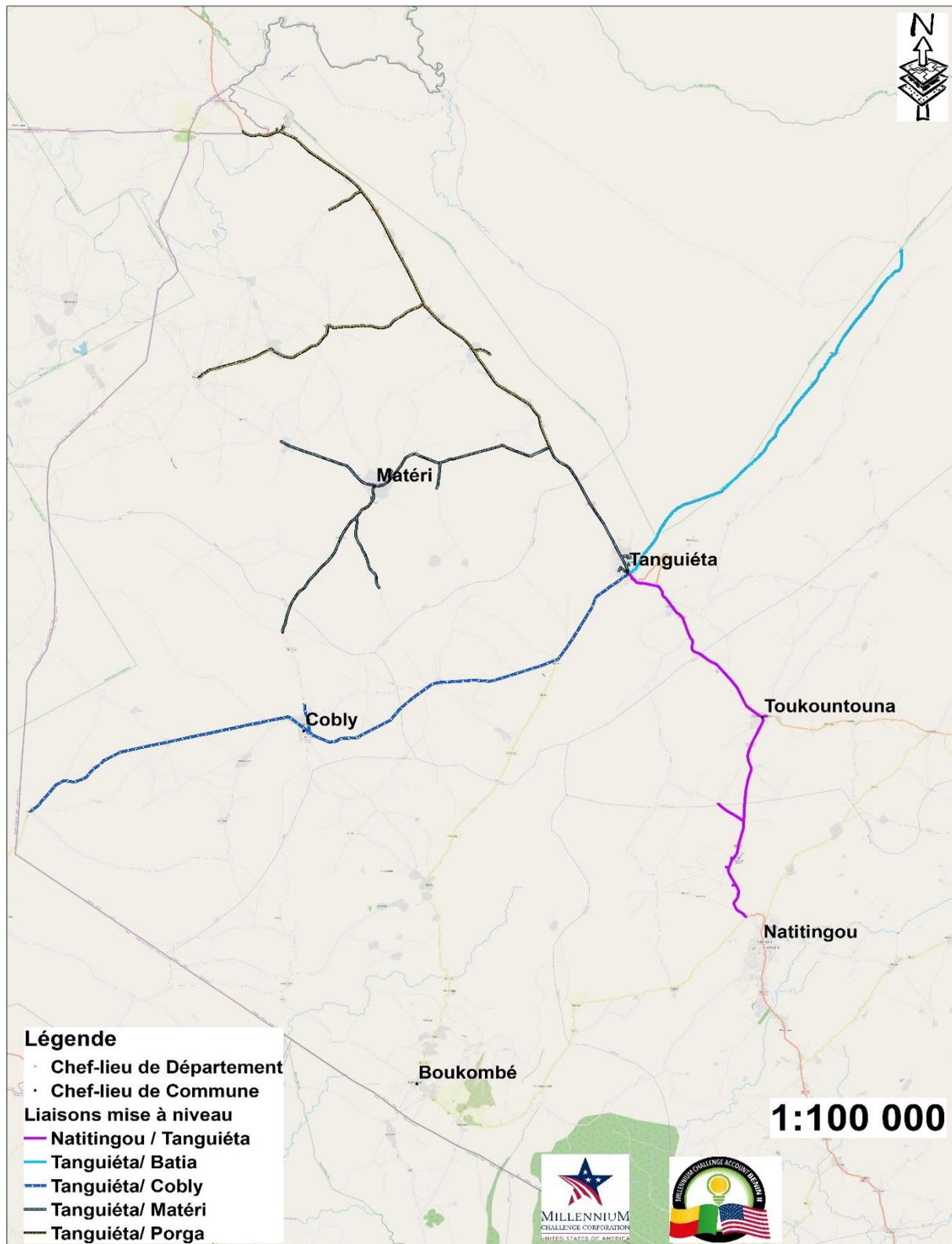
1.2. Ligne souterraine construite à Natitingou



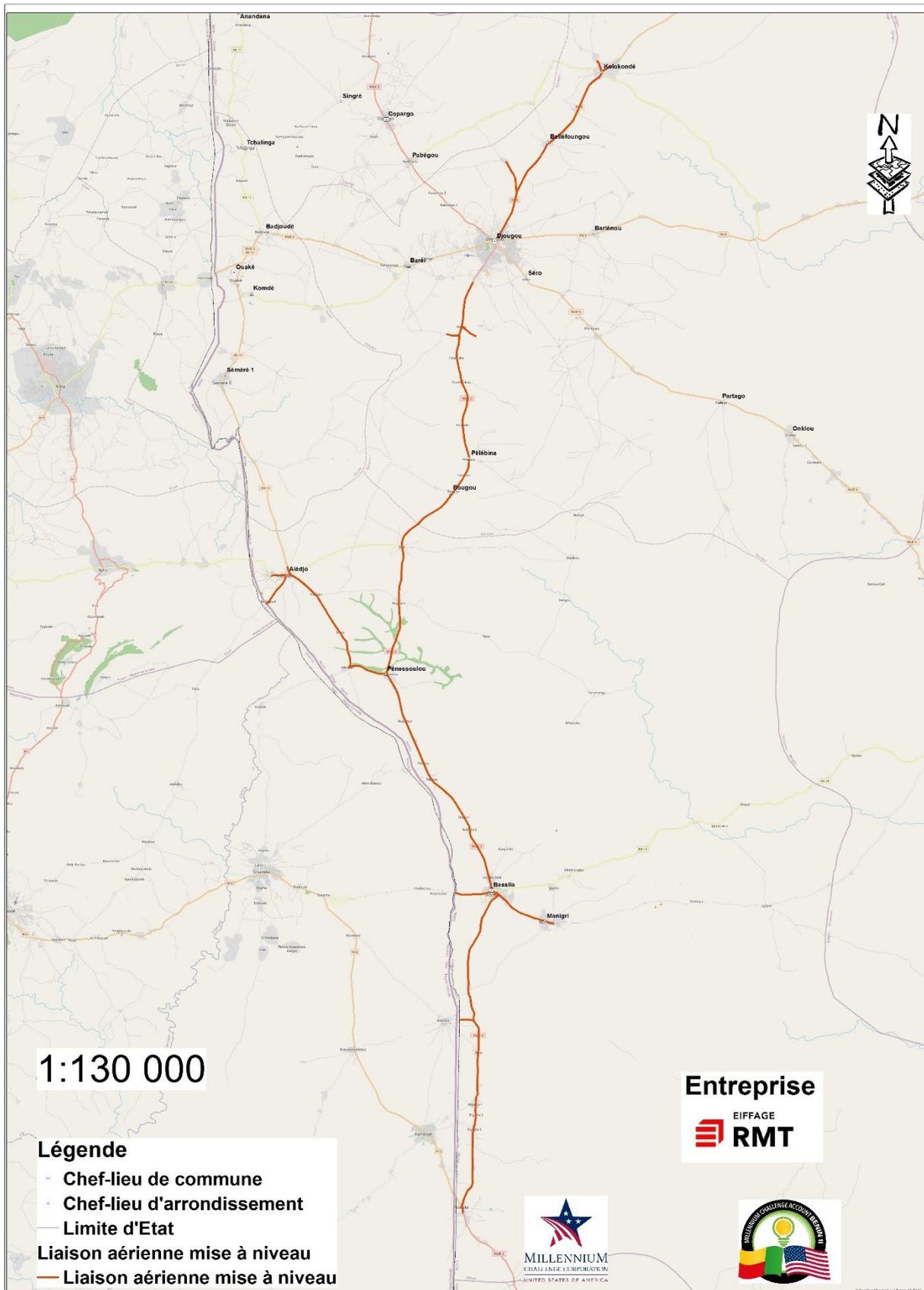
1.3. Ligne de liaison mis à niveau à Parakou



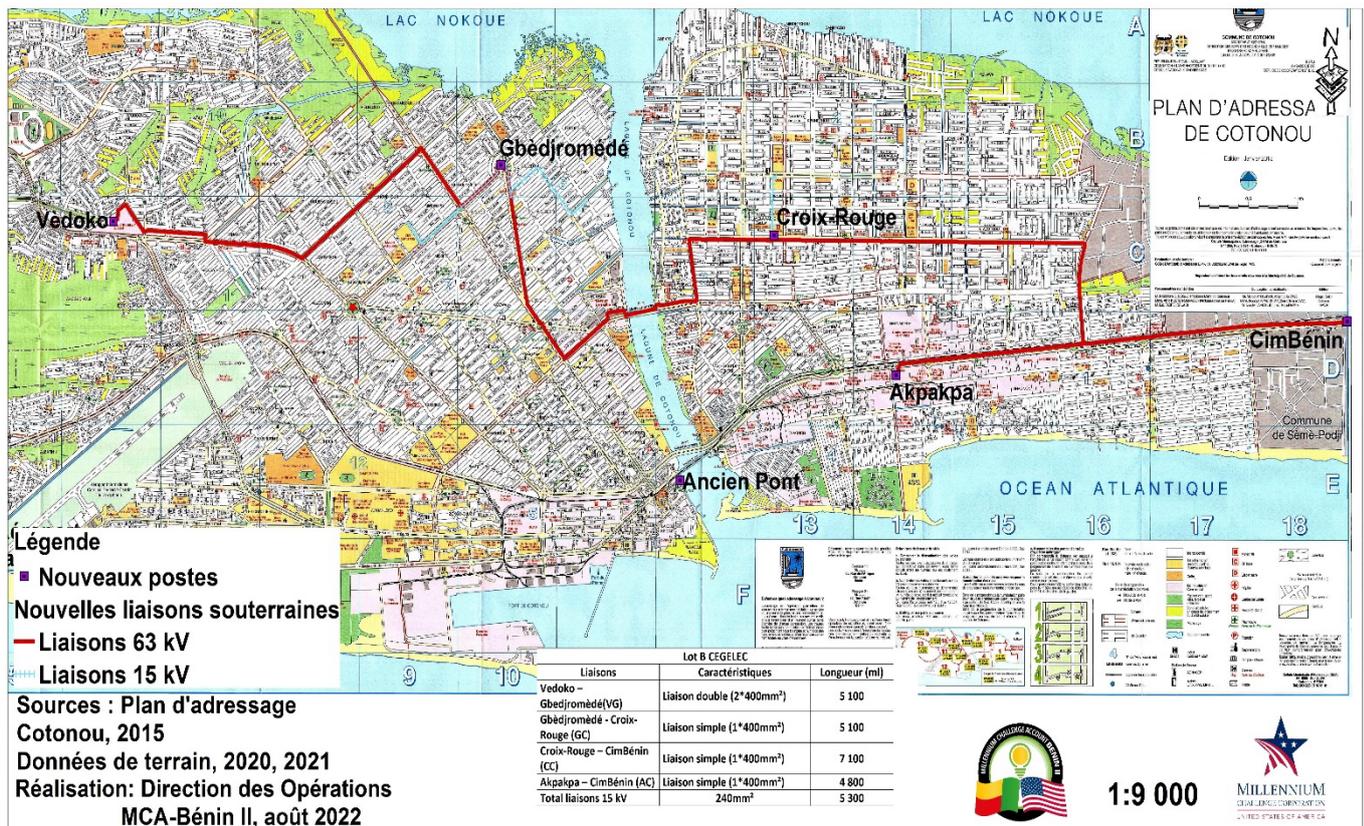
1.4. Ligne de liaison mis à niveau de Natitingou



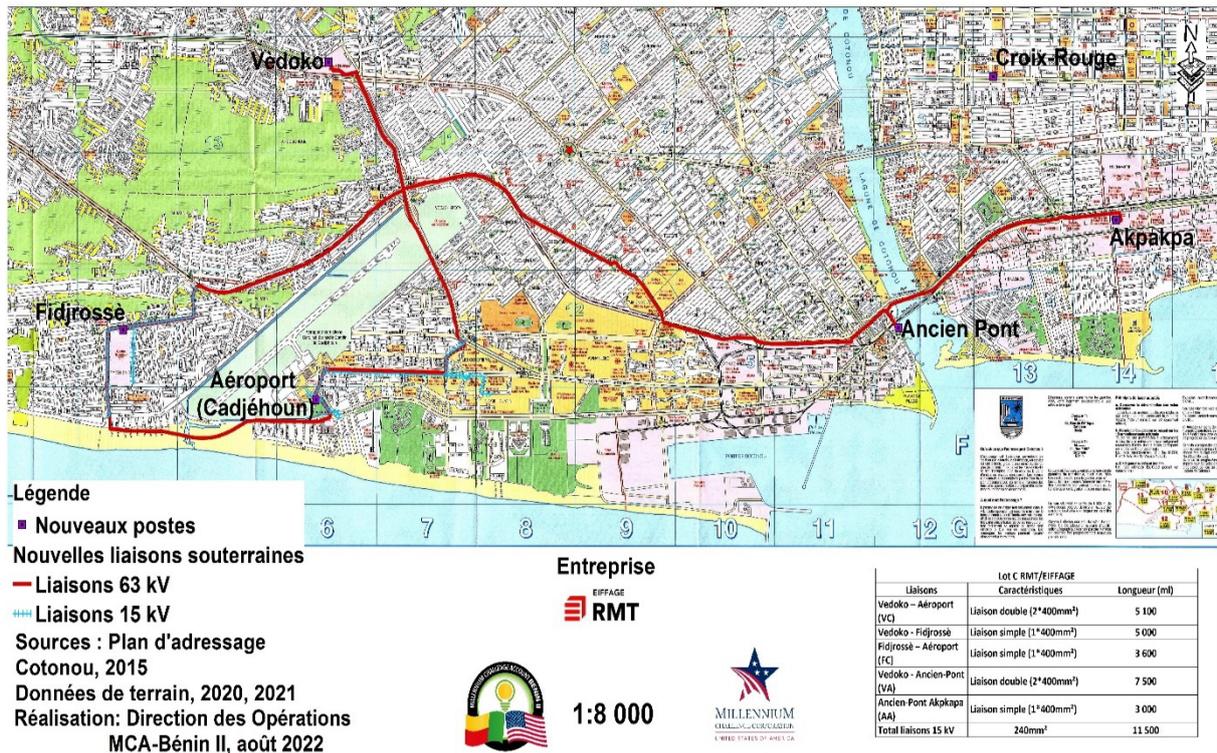
1.5. Ligne de liaison mis à niveau de Djougou



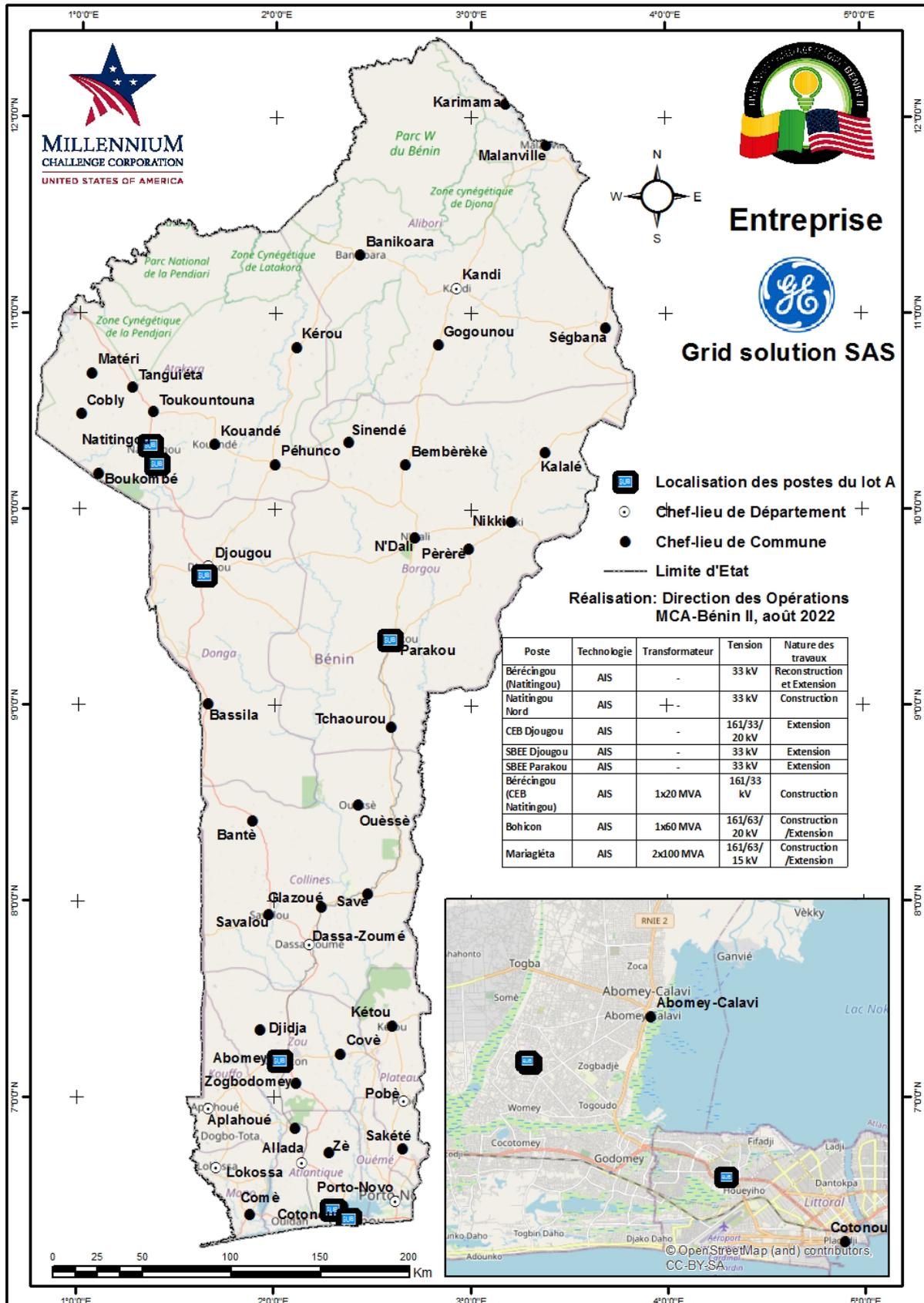
2 : Périmètre du Lot B - Lignes électriques



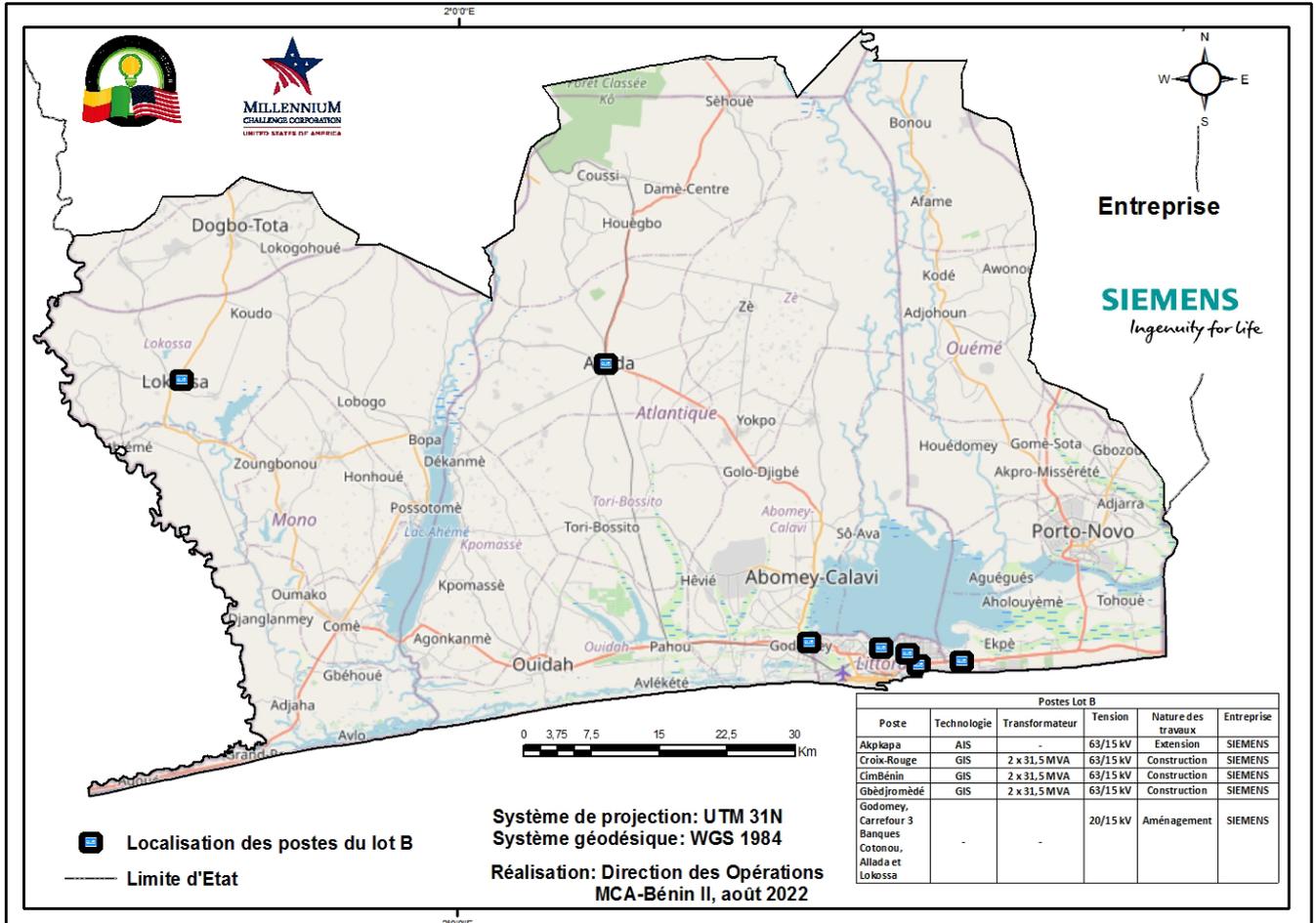
3 : Périmètre du Lot C - Lignes électriques



3 : Localisation des postes électriques Lot-A



4 : Localisation des postes électriques Lot-B



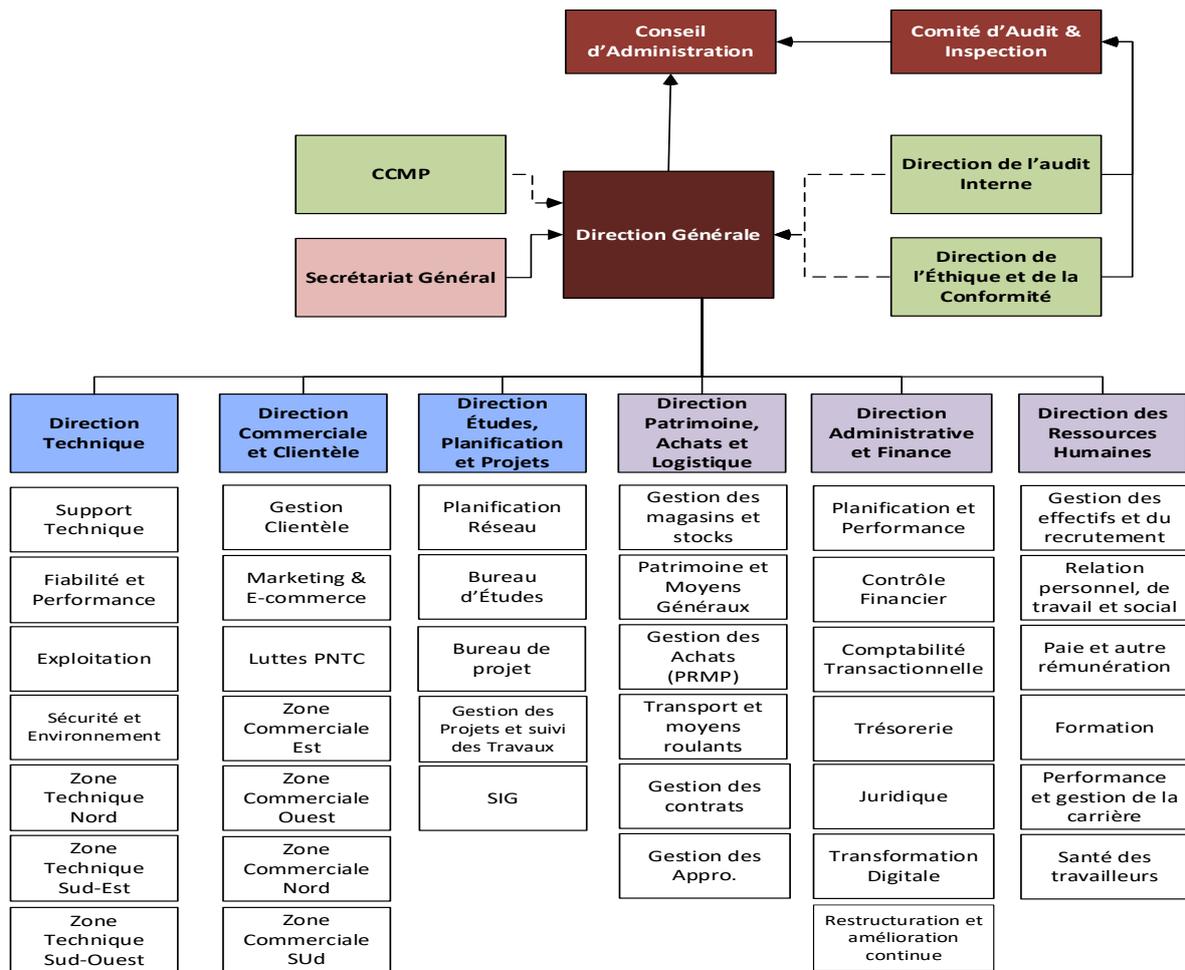
5 : Localisation des postes électriques Lot-C



1. 6 : structure organisationnelle de la SBEE

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA SOCIÉTÉ BÉNINOISE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

(Mars 2022)



7 : Liste des personnes ayant contribué à la rédaction du rapport

❖ Encadrement

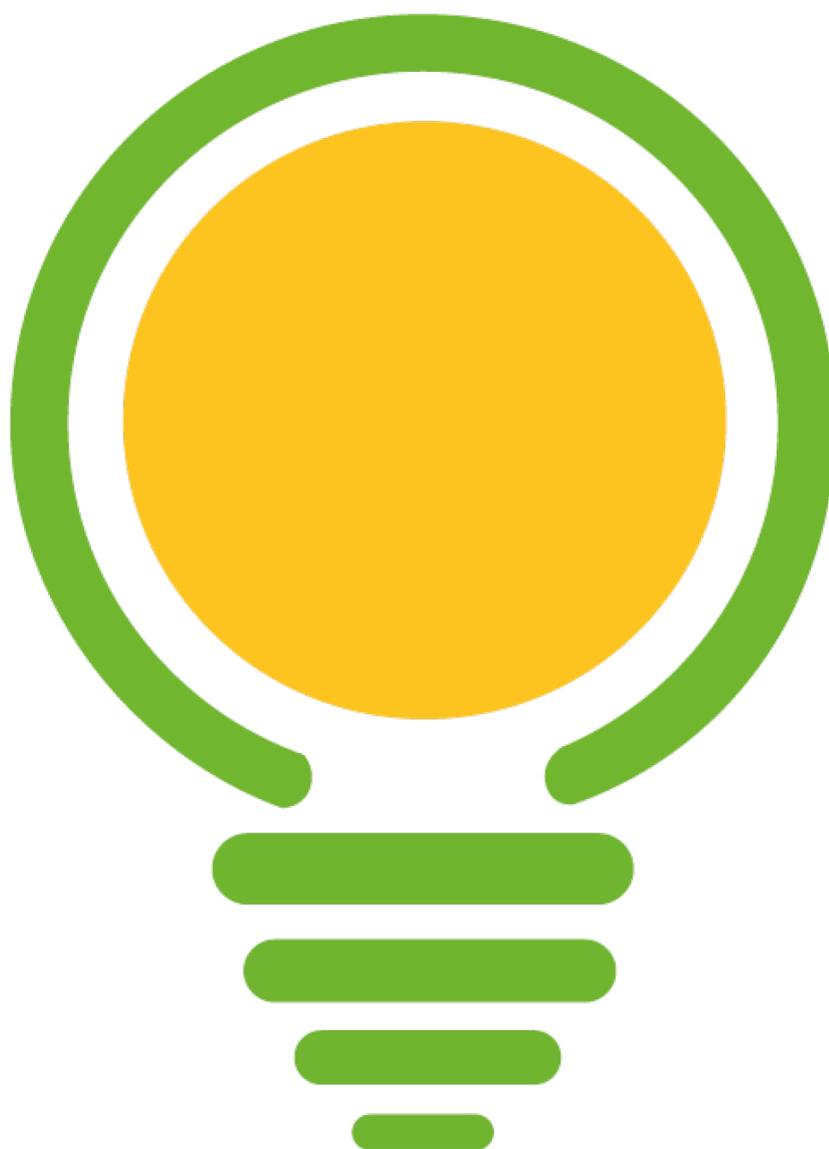
N°	NOM & PRENOMS	POSTE OCCUPE	ADRESSE ELECTRONIQUE
1	Monsieur DEGBEGNI Gabriel	Coordonnateur National	gdegbegni@mcabenin2.bj
2	Monsieur AKOWANOU Joël	Directeur des Opérations	jakowanou@mcabenin2.bj
3	Monsieur HOUENINVO Cossi	Directeur de l'Economie et du Suivi-Evaluation	choueninvo@mcabenin2.bj
4	Monsieur KANHONOU Wilfried	Directeur de l'Administration et des Finances	wkanhonou@mcabenin2.bj
5	Monsieur AGASSOUNON Macaire	Directeur de la Passation des Marchés	magassounon@mcabenin2.bj
6	Madame GBAGUIDI Karine épouse KEREKOU	Directrice de la Communication et des Relations Publiques	kgabguidi@mcabenin2.bj
7	Madame OROUNLA Corine épouse TCHOKPONHOUE	Conseiller Général	corounla@mcabenin2.bj
8	Monsieur ACCLASSATO Oswald	Chef Projets « Construction »	oacclassato@mcabenin2.bj
9	Monsieur LOKOSSOU Innocent	Chef Projet « Réformes des politiques et Renforcement Institutionnel »	ilokossou@mcabenin2.bj
10	Monsieur NOUNAGNON Marc	Chef Projet « Accès à l'Electricité Hors Réseau »	mnounagnon@mcabenin2.bj
11	Monsieur BAGAN Thomas	Chef de la Performance Environnementale et Sociale	tbagan@mcabenin2.bj
12	Madame COMLAN Mireille	Chef Projet Genre et Inclusion Sociale	mcomlan@mcabenin2.bj

❖ **Comité de rédaction**

N°	NOM & PRENOMS	POSTE OCCUPE	ADRESSE ELECTRONIQUE
1	Monsieur HOUENINVO Cossi	Directeur de l'Economie et du Suivi-Evaluation	choueninv@mcabenin2.bj
2	Monsieur Judicael MOUTANGOU	Expert Economiste-Statisticien	moutangou@hotmail.com
3	Madame BADOU Aurore	Spécialiste en Suivi-Evaluation	abadou@mcabenin2.bj

❖ **Comité de lecture**

N°	NOM & PRENOMS	POSTE OCCUPE	ADRESSE ELECTRONIQUE
1	Monsieur YAHA Pascal	Expert en réflexion stratégique du Ministère du Travail et de la Fonction Publique	yaha2013@gmail.com
2	Monsieur HOUENINVO Cossi	Directeur de l'Economie et du Suivi-Evaluation/MCA-Bénin II	choueninv@mcabenin2.bj
3	Monsieur TCHEMOKO ALY Aboubakari	Spécialiste Planification & Suivi des Contrats /MCA-Bénin II	atchemoko@mcabenin2.bj
4	Monsieur Judicael MOUTANGOU	Expert Economiste-Statisticien	moutangou@hotmail.com



Millennium Challenge Account - Bénin II

*Disponibilité d'une énergie électrique efficace et fiable
pour une croissance économique forte et durable*

95, rue 5.073, Immeuble Kouglénou, Zongo Nima, 01 B.P. 101 Cotonou

Tél. : +229 21 31 82 40 / +229 21 31 81 79 - Fax : +229 21 31 46 92

E-mail : info@mcabenin2.bj - Site web : www.mcabenin2.bj

